

dépêches

L'AMBASSADEUR canadien à La Haye, M. Saul Rae, est sous protection spéciale à la suite des menaces d'enlèvement qui ont été proférées contre lui par des membres de la bande à Baader-Meinhof, un groupe extrémiste ouest-allemand. Ceux-ci auraient conçu le projet d'enlever l'ambassadeur canadien pour l'échanger contre des camarades emprisonnés en République fédérale. L'information parvenue à Ottawa dans la journée d'hier a été confirmée par le deuxième secrétaire de l'ambassade canadienne aux Pays-Bas, M. Donald Sinclair, hier soir.

EN CETTE SEMAINE de solidarité internationale avec les travailleurs d'Afrique australe, plusieurs groupements québécois, dont les trois centrales syndicales québécoises (CEQ, CSN, FTQ) ont décidé d'intensifier leur opposition à la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud. Ils exerceront des pressions sur le gouvernement canadien pour qu'il mette fin à ses liens commerciaux avec ce pays. Ils demandent aussi au gouvernement du Québec de cesser d'acheter les vins sud-africains.

LE ROI Juan Carlos a nommé le prince Felipe, son fils âgé de huit ans, prince des Asturies, titre traditionnel des héritiers de la Couronne d'Espagne depuis le XIVe siècle. La décision a été approuvée et annoncée hier par le gouvernement. De l'avis des observateurs, elle tend à renforcer la monarchie réinstaurée par le général Franco. Après des tournées dans plusieurs provinces, à la suite de son accession au trône en novembre 1975, le roi a évidemment jugé que le temps était venu de démontrer sa conviction que la monarchie est installée pour y rester.

CINQ EXPLOSIONS ont secoué Moscou hier soir à moins d'une heure d'intervalle, mais aucune source officielle ou privée n'a encore été en mesure d'en préciser l'origine. On n'a pu déterminer si les explosions sont dues à des causes naturelles, à des accidents ou à des attentats. L'explosion d'une bombe dans le métro de Moscou le 8 janvier, qui avait causé la mort de quatre à sept personnes, reste toujours inexplicable. Certaines sources ont tenté de relier cette affaire au mouvement des dissidents soviétiques.

LE PROJET DE LOI autorisant le recours à l'avortement en Italie a été adopté hier par la Chambre des députés par 310 voix contre 296 et une abstention. Le projet, qui devra être approuvé par le Sénat, a reçu l'appui des communistes, des socialistes, des sociaux-démocrates et des libéraux. Dans sa forme actuelle, il prévoit le droit pour les femmes auctessus de 16 ans de choisir l'avortement pendant les 90 premiers jours de la grossesse, avec ou sans l'autorisation du médecin. Les plus jeunes devraient obtenir l'autorisation d'un parent ou d'un tuteur.

LES PROVISOIRES de l'IRA ont déclenché une véritable guerre contre les transports en commun de Belfast. Au cours des dernières 24 heures, ils ont incendié un dépôt et "détourné" et incendié plusieurs autobus. La plupart de ces incidents se sont déroulés dans la partie ouest, catholique, de la ville, dont les principales rues sont bloquées par des carcasses d'autobus. Dans le centre commercial de Belfast, ainsi que dans les quartiers situés à l'est, les usagers ont évacué en toute hâte plusieurs véhicules dans lesquels des paquets suspects ont été trouvés.

LE DÉPARTEMENT d'Etat a demandé hier au Congrès de retarder toute décision au sujet du projet d'accord avec la Turquie que le président Ford lui a transmis le 18 janvier pour fins de ratification sans avoir consulté ni le département d'Etat ni la nouvelle administration Carter. La décision de M. Ford, à deux jours de son départ de la Maison-Blanche, a été peu appréciée dans l'entourage de M. Cyrus Vance. On a l'impression qu'avec ou sans la complicité de M. Kissinger, M. Ford a cherché à forcer la main de la nouvelle administration en la plaçant devant un fait accompli.

Respectant sa promesse électorale
Carter gracie les insoumis du Vietnam

WASHINGTON (PA, AFP, Reuter) — Conformément aux promesses faites durant la campagne électorale, le président Jimmy Carter a promulgué hier matin une amnistie totale en faveur de tous les insoumis de la guerre du Vietnam qui n'ont commis aucun acte de violence répréhensible. La mesure ne s'applique pas aux déserteurs mais le président a ordonné qu'une enquête, cas par cas, soit ouverte immédiatement. Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Jody Powell, a déclaré qu'on ne possède aucun chiffre précis du nombre de personnes touchées par cette amnistie, mais qu'elle s'appliquera sans doute "à des centaines de milliers", indiquant celles qui ne se sont pas fait inscrire sur les listes de conscription.

Les insoumis qui se sont réfugiés à l'étranger vont pouvoir désormais rentrer aux Etats-Unis s'ils le désirent. Quant à ceux qui ont adopté une nationalité étrangère, ils pourront rendre visite à leur famille sans craindre de représailles judiciaires. Ils pourront également retrouver la citoyenneté américaine, à la condition cependant d'effectuer toutes les démarches imposées aux étrangers. **A jamais** Le décret présidentiel couvre une période qui va du 4 août 1964 au 28 mars 1973. Il stipule que le

gouvernement "renonce à jamais à son droit de poursuivre" les insoumis. M. Powell a expliqué que la nouvelle administration a voulu ainsi "prendre toutes les précautions" pour empêcher qu'à l'avenir un nouveau gouvernement ne remette en vigueur une législation susceptible d'entraîner leur comparution devant les tribunaux. Les insoumis qui avaient bénéficié des mesures déjà prises en leur faveur par le président Gerald Ford sont automatiquement amnistiés. Seulement 21,237 avaient répondu à cette offre sur une possibilité de 106,000. M. Jody Powell, porte-parole de la présidence, a indiqué qu'à la

suite de ces décisions il existe encore 7,500 déserteurs en liberté et environ 203,000 anciens soldats qui n'ont pas reçu de brevet de bonne conduite à leur départ de l'armée. Le président Carter s'était engagé à prendre une mesure semblable des 1975 alors qu'il faisait campagne pour obtenir l'investiture du Parti démocrate. Il avait annoncé alors qu'il décréterait cette amnistie dans la première semaine de sa présidence. Il a fait mieux puisqu'il l'a promulguée au lendemain même de son installation à la Maison-Blanche. Son porte-parole a indiqué que le président Carter s'attendait à ce que sa décision soit controversée et qu'une bonne moitié de la population estimerait qu'il avait été trop généreux ou au contraire pas assez généreux.



Le déserteur Jack Colhoun, qui dirige à Toronto un magazine pour les insoumis, juge sévèrement le pardon de Carter.



Les baisers du président... Au cours des réceptions qui se sont poursuivies durant toute la journée à la Maison-Blanche, le président Carter a serré des mains et embrassé des centaines d'invités, sympathisants, membres du Congrès et gouverneurs d'Etat. Parmi celles qui ont eu droit au baiser présidentiel: l'actrice Shirley MacLaine (en haut), Mme Reuben Askew, épouse du gouverneur de la Floride, et Mme Clara Apodaca, épouse du gouverneur du Nouveau-Mexique.

Les réactions: c'est trop ou... trop peu

d'après PC, AFP, PA La grâce accordée par le président Carter aux insoumis de la guerre du Vietnam, bien qu'attendue, a provoqué des réactions partagées, dont certaines assez violentes. Ainsi le sénateur Barry Goldwater, ancien candidat à la présidence de l'air, a déclaré dans un communiqué que c'était la chose la plus ignoble qu'un président ait jamais faite. Par contre, le président Edward Kennedy a approuvé la décision de Carter en soulignant que c'était un pas vers la guérison des blessures laissées par la guerre du Vietnam. L'un des responsables de l'American Legion, une organisation d'anciens combattants, M. Michael Schlee, estime pour sa part que cette décision divisera le pays. A Toronto, un porte-parole d'Amex-Canada, un magazine destiné aux adversaires de la guerre du Vietnam, a déclaré que le pardon présidentiel réservé aux seuls insoumis constituait une farce. Jack Colhoun soutient qu'à

cause des cas d'exception prévus dans la mesure présidentielle, le pardon ne s'appliquera qu'à une faible partie des 20,000 Américains qui ont trouvé refuge au Canada pour échapper à l'armée. Tom Nagel de ZERO, une organisation qui parle au nom des 1,800 Américains qui vivent en exil à Paris à cause du Vietnam, a déclaré que Carter avait tenu parole, que ses décisions ont une portée limitée, qu'elles ne valent en fait que pour ceux qui avaient les moyens de quitter les Etats-Unis pour éviter le service militaire. George Kazolias, également installé à Paris, n'est pas surpris de la décision qui suit une ligne de classes: les mieux-nantis qui ont évité la conscription sont graciés, ceux qui n'avaient pas les moyens d'éviter l'armée, sauf en désertant, ne le sont pas. On apprendra en fin de soirée que les représentants des résistants en exil au Canada, en Suède et en France se réuniront le week-end prochain à Toronto pour décider de la réponse à donner au pardon offert par M. Carter.

Mondale en tournée dans six pays

WASHINGTON (Reuter, AFP) — Trois jours après l'installation à la Maison-Blanche de M. Jimmy Carter, le vice-président Walter Mondale entendrait à partir de dimanche une tournée des grandes capitales du monde non communiste. Ce voyage de dix jours dans six pays reflète la priorité que le nouveau président accorde aux liens des Etats-Unis avec l'Europe occidentale et le Japon. De source haut placée à Washington, on déclare que ce périple témoignera de la continuité de la politique étrangère des Etats-Unis et soulignera l'attention que porte la nouvelle administration au problème de l'essoufflement de la reprise économique dans le monde.

Dans son discours d'investiture, jeudi, M. Carter a indiqué qu'il voyait d'importantes raisons morales pour entretenir des relations étroites avec les pays industrialisés non communistes. M. Mondale, pour sa première mission officielle en tant que vice-président des Etats-Unis, s'est imposé un programme chargé. Il s'arrêtera d'abord à Bruxelles, lundi, pour conférer avec des représentants de Belgique, de l'OTAN et de la CEE. Il se rendra ensuite à Bonn, puis à Rome, Londres et Paris, où il sera reçu par le président Giscard d'Estaing samedi. Il s'envolera ensuite pour Tokyo avant de regagner Washington le 1er février. Ce périple vise d'une part à rassurer les alliés sur la continuité de

la politique étrangère de Washington, d'autre part à préparer, ou à faire patienter les dirigeants européens et japonais qui souhaitent la tenue le plus tôt possible d'un troisième sommet économique mondial. On pense que ce sommet, venant après ceux de Rambouillet et de Porto Rico, aura lieu en avril ou mai. On a appris de plus que le nouveau secrétaire d'Etat Cyrus Vance envisage de se rendre à Moscou vers la fin de mars afin de relancer les négociations Salt sur la limitation des armements stratégiques. L'accord Salt-1 signé en 1972 expire le 3 octobre prochain et le président Carter a fait de la conclusion d'un nouvel accord Salt le grand objectif de la diplomatie américaine en 1977.

L'Egypte demande l'aide des pays arabes

LE CAIRE (Reuter) — Le grand émir d'Al Azhar, la plus haute personnalité religieuse d'Egypte, a lancé un appel au pays pétroliers arabes pour qu'ils accordent une aide économique urgente à l'Egypte. Dans un sermon radiodiffusé à l'occasion du vendredi, jour de prières, le Dr Abdel-Halim Mahmoud a déclaré que les deux journées d'émeutes qui ont ensanglanté Le Caire, cette semaine, ont représenté un "sérieux avertissement" sur ce qui pourrait advenir à l'Egypte. Il a demandé aux pays pétroliers que sont l'Arabie Saoudite, le Koweït, le Qatar et l'Union des Emirats arabes de ne pas abandonner le budget et du plan de l'Assemblée du peuple (Parlement, qui souhaite obtenir un milliard de livres égyptiennes auprès du Fonds monétaire international, les Etats-Unis, l'Europe et les pays pétroliers arabes. L'appel du grand émir fait suite à celui qu'a lancé, jeudi, la commission du budget et du plan de l'Assemblée du peuple (Parlement, qui souhaite obtenir un milliard de livres égyptiennes auprès du Fonds monétaire international, les Etats-Unis, l'Europe et les pays pétroliers arabes. Ces appels interviennent au lendemain de troubles sanglants consécutifs à l'annonce, lundi, d'une hausse draconienne de nombreux produits de première nécessité. L'Egypte a maintes fois deman-

de l'aide de ses riches voisins arabes. Les pertes financières que lui ont coûté ses guerres de 1967 et 1973 contre Israël sont évaluées à 16 milliards de livres égyptiennes. La réponse des pays arabes a jusqu'ici été décevante. Ces derniers souhaiteraient que l'Egypte engage tout d'abord une action décisive pour redresser sa situation économique désastreuse avant de lui consacrer de nouvelles ressources. Mais le président Sadate et ses conseillers estiment que le grand problème du pays tient à une insuffisance de liquidités pour développer une infrastructure viable et améliorer le sort matériel des masses.

L'impasse budgétaire de l'année en cours s'élève à 1,7 milliards de livres. En avril dernier, le ministre des Finances, M. Ahmed Abou Ismail, a déclaré que l'Egypte aurait besoin de \$20 milliards pour financer son plan quinquennal 1976-80. Le ministre souhaitait obtenir \$12 milliards des pays arabes et \$8 milliards des pays occidentaux industrialisés. Jusqu'ici, les pays pétroliers arabes ont offert une aide de \$2 milliards, étalée sur cinq ans. **Sadate attaqué** Attribues par le gouvernement à des éléments "communistes", ces troubles ont entraîné la mort d'au moins 65 personnes et fait 800

blessés. Mille personnes, dont de nombreux sympathisants de gauche, communistes ou communistes prestimes, ont été arrêtés pendant les affrontements. Mille autres personnes ont été arrêtées pour avoir ignoré le couvre-feu institué il y a trois jours et qui s'est étendu depuis hier de 22h à 6 heures du matin. Un aspect frappant de ces troubles tient aux virulentes attaques personnelles qui ont été lancées contre le président Sadate et sa famille. Les manifestants, scandant des slogans injurieux pour le chef de l'Etat, ont arraché ou lacéré nombre de ses portraits et ont exprimé leur mécontentement à l'égard du président de diverses autres façons.

La taxe olympique

Les Montréalais fixés en mars

par Louis FALARDEAU de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Les contribuables montréalais ne sauront pas avant le mois de mars combien leur coûtera leur participation au déficit olympique. C'est ce que nous a indiqué le président de la Commission municipale du Québec, le juge Richard Beaulieu, qui rendait publics hier les différentes catégories d'immeubles pour les fins de l'imposition de la taxe olympique.

On se souviendra que la loi 82, adoptée tout juste avant Noël par le gouvernement Lévesque, prévoit que la taxe spéciale olympique est prélevée selon un taux différencié quant à chaque catégorie d'immeubles. Le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, avait alors parlé de trois catégories: les terrains vacants (les spéculateurs), les établissements industriels et commerciaux et les immeubles résidentiels. Il avait indiqué que la première catégorie serait la plus

taxée alors que la dernière le serait beaucoup moins.

La Commission municipale a conservé les trois catégories proposées par le ministre mais elle en ajoute une quatrième, dite mixte, pour les immeubles commerciaux qui servent aussi, dans une proportion d'au moins 20 p. cent, à des fins résidentielles, ou encore pour les immeubles résidentiels utilisés partiellement (à plus de 20 p. cent) à des fins commerciales. Se situent dans cette catégorie, par exemple, l'immeuble utilise, au rez-de-chaus-

sée, comme commerce, et, à l'étage, comme résidence du propriétaire.

Si la Commission municipale a établi les catégories, elle n'a pas encore fixé les taux d'imposition s'appliquant à chacune, comme lui demande de le faire l'article 5 de la loi 82. Le juge Beaulieu nous explique que les deux opérations ne peuvent se faire en même temps car les taux ne peuvent être fixés avant que la commission sache combien d'immeubles — et de quelle valeur — entrent dans chacune des catégories. C'est à la lumière

de ces chiffres que les taux seront établis de façon à ce que la taxe rapporte les \$21.5.

Les catégories étant connues, Montréal doit maintenant indiquer au rôle d'évaluation la catégorie à laquelle appartient chaque immeuble. Ce travail devrait être complété avant le premier mars, date du dépôt du rôle d'évaluation, et ce n'est qu'alors — ou plus tard si le débat du premier mars devait être repoussé en raison de la complexité de la tâche — que la commission pourra fixer les taux

Les "modérés" du RCM se sont donné un mois de réflexion

par Claude TURCOTTE

L'aile modérée du RCM se donne au moins un mois de réflexion et de consultations avant de reprendre le dialogue avec les "radicaux", à moins évidemment que la remise en question présente ne débouche sur une scission définitive.

Ces "modérés", qui ont tenu avant-hier une importante réunion à laquelle assistaient 42 partisans représentant 11 districts, ont formé un comité de concertation de cinq membres dont la tâche sera de finaliser "un plan d'action" au cours des deux prochaines semaines.

Les membres de ce comité ont été élus et non choisis par l'assemblée: les conseillers Jean Roy et Robert Keaton, l'actuel vice-président du RCM, Robert Petrelli, l'ex-membre de l'exécutif, Paul Knight, et le syndicaliste Michel Bourdon, membre du parti.

"Ce fut l'une des assemblées les plus intéressantes de toute l'histoire du RCM", a commenté le conseiller Jean

Roy qui n'a pas l'habitude de pécher par excès de langage.

"Les gens sont enthousiastes et veulent revenir à l'esprit de 1974 lorsqu'ils ont fondé", a souligné M. Petrelli.

Bref, à la lumière des divers commentaires recueillis, il est évident maintenant que le RCM ne sera plus ce qu'il était devenu au cours des 18 derniers mois. Avec la brisure du 15 janvier dernier, le groupe des "modérés" a adopté une attitude beaucoup plus ferme et décidée.

Le plan d'action en voie de préparation est fait sans aucune consultation avec les "radicaux". Il porte sur le programme, les structures et le style qui devrait être celui du RCM.

En somme les "modérés" ont décidé de procéder à une redefinition complète du RCM. Dans ce vaste examen de conscience qui soulève plusieurs hypothèses, celle de la scission ou de la fondation d'un nouveau parti n'est pas rejetée.

"Le départ n'est pas exclu. C'est une orientation qui est étudiée mais nous n'irons de ce

côté que si cela devient nécessaire", a cependant précisé M. Petrelli.

La crise actuelle au RCM, d'après les commentaires des militants, provoque deux réactions contraires: il y a ceux qui seraient très malheureux de voir le RCM se briser et qui favoriseraient une lutte à l'intérieur du parti, et les autres que la saveur marxiste ferait tout simplement fuir.

Au conseil

Cette très sérieuse situation au RCM n'empêchera pas le conseil municipal de siéger jeudi prochain.

Comment se comportera l'opposition à cette assemblée puisque de toute évidence ce sera encore la division la plus totale au sein du RCM?

"Ce sera la première question à débattre lors du caucus", selon Jean Roy, qui prévoit que tous les conseillers du RCM y seront présents.

M. Roy est confiant que tous voudront travailler ensemble. Il s'appuie sur le fait que tous demeurent opposés à l'administration Drapeau.

Plutôt au Queen Mary

Les malades de Saint-Charles - Borromée déménageront non pas au Queen Elizabeth Hospital of Montreal, comme on l'a mentionné dans un article publié le 20 janvier dernier, mais bien au Queen Mary Veteran's Hospital que le gouvernement du Québec a racheté au gouvernement fédéral, il y a quelque temps.

LA PRESSE prie la direction du Queen Elizabeth Hospital de l'excuser de cette erreur. Le mot "Queen" apparaissant dans l'appellation de ces deux établissements peut expliquer ce lapsus linguæ.

"LA COMMUNICATION" c'est plus important que jamais!

la presse

En collaboration avec le COLLÈGE MARIE-VICTORIN,

vous offre l'occasion de suivre un cours de niveau collégial dans ses pages mêmes.

À compter du 31 janvier, vous pourrez suivre un autre cours:

"la communication"

Conçu et réalisé par Alain Hénot

A

D'une conception nouvelle, ce cours utilise la méthode scripto-visuelle en communication. C'est nouveau. C'est une primeur mondiale. Et c'est au Québec que ça se passe dans La Presse, tous les lundis, à partir du 31 janvier.

B

PLAN DU COURS

- | | |
|---|---|
| 1 — Concepts fondamentaux de la communication. | 7 — Le langage et le message |
| 2 — Histoire et évolution de la communication (1ère partie) | 8 — Le comportement et la perception |
| 3 — Histoire et évolution de la communication (2e partie) | 9 — Les mass-média, 1ère partie: les média écrits |
| 4 — Le processus de la communication: modèles linéaires (1ère partie) | 10 — Les mass-média, 2e partie: les média audio-visuels |
| 5 — Le processus de la communication: modèles culturels (2e partie) | 11 — La publicité: technique de communication |
| 6 — Les domaines de la communication | 12 — L'impact des mass-média |
| | 13 — L'impact de la publicité |
| | 14 — La communication de l'avenir |

Ce cours comporte des crédits du niveau collégial et il est pleinement agréé par le Ministère de l'Éducation du Québec.

C

D

DEVENEZ UN ÉTUDIANT LIBRE

et participez activement à cette nouvelle forme de culture populaire. Ce cours s'adresse à tout lecteur, sans distinction d'âge ou de niveau de scolarité, désireux d'utiliser de façon profitable ses moments de loisirs et d'accroître ses connaissances sur un sujet brûlant d'actualité.

E

OU DEVENEZ UN ÉTUDIANT RÉGULIER

du Collège Marie-Victorin et faites créditer votre cours en respectant les conditions suivantes:

- être admissible aux études collégiales (sont admissibles à de telles études tous ceux qui ont terminé leur secondaire V ou dont la formation est jugée équivalente);
- s'inscrire au Collège Marie-Victorin et déboursier \$60,00, tous frais compris (inscription, admission, frais de cours, documentation complémentaire, etc.);
- suivre les articles dans La Presse;
- compléter la lecture des articles de presse par l'étude de la documentation complémentaire fournie par le collège;
- réaliser les objectifs d'apprentissage et de situation (travaux) compris dans cette documentation complémentaire;
- assister aux trois rencontres de groupes prévues avec le professeur.

DATES DES RENCONTRES:

- 1ère le samedi 19 février de 10 h à 13 h
- 2e le samedi 26 mars de 10 h à 13 h
- 3e le samedi 30 avril de 10 h à 13 h

F

Pour plus d'informations, téléphonez au collège même à 325-0150, poste 274, ou faites parvenir ce coupon en joignant à votre envoi un chèque couvrant les frais de cours et 2 photos récentes (format passeport).

N.B.: Adresser à: COLLÈGE MARIE-VICTORIN
7,000, boul. Marie-Victorin
Montréal-Nord, Qué.
H1G 2J6

COLLÈGE MARIE-VICTORIN
7,000, boul. Marie-Victorin
Montréal-Nord, Qué.
H1G 2J6

NOM (La femme mariée inscrit d'abord son nom de fille)
 ADRESSE APP.
 DATE DE NAISSANCE NO D'ASS. SOCIALE
 EMPLOYEUR (Compagnie, organisme ou institution)
 FONCTION OCCUPÉE
 ADRESSE RUE APP.
 VILLE CODE TÉL. POSTE

G

BEAVER home centre

LE CASTOR

bricoleur

AVIS À TOUS NOS CLIENTS

Lundi le 24 janvier

NOS 4 SUCCURSALES

situées à ANJOU, LAVAL, BROSSARD, ROSEMÈRE

seront fermées pour prise

D'INVENTAIRE

DÈS MARDI LE 25 JANVIER à 9h a.m.

PROFITEZ DES NOMBREUX SPÉCIAUX APRÈS INVENTAIRE

20 à 50%

de rabais

MON ŒIL SUR MONTRÉAL

par Dollard Perreault

Invitation aux jeunes travailleurs

Tourbec, le bureau de tourisme des jeunes du Québec, invite les jeunes travailleurs ou chômeurs de 18 à 30 ans à s'inscrire à des projets d'excursions de plein air en week-end, à partir de la fin de janvier.

Méditation chrétienne

La Maison Emmaüs, située au 2600, avenue Desjardins, offre, de la fin de janvier à Pâques, à l'intention des jeunes de 16 à 30 ans, des sessions d'initiation à la méditation (pour débutants): d'initiation à la méditation hésychaste (une technique chrétienne de méditation); d'initiation à

la prière de louange par la danse; d'initiation au chant grégorien et d'initiation à l'alimentation selon les règles de l'hygiène naturelle. Ces sessions ont lieu le samedi, de 10h à 17h. Renseignements complémentaires: 255-4773.

ce soir

- L'Association des anciens Abitibiens invite tous les Abitibiens et leurs amis à une soirée dansante, ce soir, à 20h, à la salle paroissiale Saint-Edouard, 425 est, rue Beaubien. Renseignements complémentaires: M. Laurin Barré, 663-6757 ou Léon Trépanier, 622-1207. La Société culturelle Québec-URSS présente un film à 19h30, ce soir, au 4570, rue Saint-Denis, dans le cadre de l'organisation de voyages en URSS. Entrée libre. Renseignements complémentaires 845-5778. Les Loisirs Argent et Or tiennent une soirée familiale à 20h, ce soir, à l'école Chomedey, 1955, rue Letourneux.

Renseignements: Mme Jeanne Ruel, 525-6098 ou Mme Marcelle Turcot, 642-2096.

Le Groupe Nouvelle Aire présente un spectacle complet de créations nouvelles, ce soir et dimanche, à 20h, à la salle de concert Pollack de l'Université McGill. Renseignements: 521-4115.

en vrac

- FAVIC invite les couples intéressés à discuter de questions touchant la vie de couple, à une série de rencontres commençant en février et organisées avec la collaboration de la CECM. Inscriptions (\$10 par couple), les 24, 25, 26 et 27 janvier, de 19h30 à 21h30. Renseignements: 273-7766. L'institut canadien de caractérologie présente une nouvelle série de cours en graphologie, à partir du 24 janvier, à 20h, à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal. Renseignements complémentaires: 522-3212 ou 277-2033. On peut s'inscrire le soir même sur place.

Des ateliers de mime et de port de masque sont offerts, à partir du 2 février, au 415, rue Lemoyne dans le Vieux Montréal. Renseignements et inscriptions: 271-7476.

L'Association pour les droits des gai(e)s du Québec tiendra un souper-bénéfice demain. Renseignements complémentaires: 524-3103.

Des cours de couture et de cuisine d'une durée de 30 heures sont offerts par les Loisirs Saint-Jean-Baptiste, 485 est, rue Rachel, à partir du début du mois de février. Couture: les lundis et mercredis, dans l'après-midi et en soirée; cuisine: les mardis et jeudis, dans l'après-midi seulement. Inscriptions au 485 est, rue Rachel, les 24 et 26 janvier, de 19h à 21h; les 31 janvier et 2 février, aux mêmes heures. Renseignements: 387-7943 ou 524-3597.

Le maire Jean Drapeau sera le conférencier au prochain déjeuner-causerie du Cercle canadien de Montréal, lundi midi, à l'hôtel Windsor.

RADIO FM

- CFQR 92.5 CKOI 96.9 CBF 100.7 CKMF 94.3 CHOM 97.7 CHLT 102.7 CBM 95.1 CHRC 98.1 CFDM 104.3 CJFM 95.9 CING 102.3 CFGL 105.7
- 10:03 CBF L'ACADIE CHANTE De Moncton, 4e de 13 émissions. "Enfantines".
- 10:30 CBF LES GOUTS REUNIS Donald Thomson, claveciniste. "Parthenon" (Byrd), Suite no 2 (Purcell).
- 12:03 CBF MELODIES Jacqueline Dutil, soprano. Oeuvres de Mozart, Hahn, Gaunod, Delvincourt, etc.
- 12:05 CBM NEW RECORDS Oeuvres de Mozart, Beethoven, Britten et Paganini.
- 12:30 CBF A CAPPELLA Ensemble vocal de Radio-Canada, dir. Jean-François Senart.
- 13:00 CBF MUSIQUE DU CINEMA EUROPEEN "Voix illustres et couples célèbres" (Chopin, Richard Tauber, Paul Robeson, Tito Schipa, Benjamin Gigli, Martha Eggerth et Jean Kiepara.
- 13:30 CBF L'OPERA DU METROPOLITAN "Die Zauberflöte" ("La Flûte enchantée") Mozart.
- 18:00 CBF CONCOURS NATIONAL DE RADIO-CANADA Extr. du Concerto no 2 (Rachmaninov), Rena Spaelman, piano. Du Concerto no 1 (Liszt), Judith Peleg Kennedy, piano.
- 18:30 CBF L'ATELIER DES INEDITS "Le Sauterrain dans la maison", de Gabriel-Pierre Ouellette et "Douce folie", de Michèle Léger.

- 19:00 CBF JAZZ EN LIBERTÉ L'Ensemble Dave Hilligasser.
- 20:00 CBF LA COMEDIE FRANÇAISE "A qui rêvent les jeunes filles", d'Alfred Musset et "La Cigale chez les fourmis" d'Eugène Labiche.
- 20:05 CBM INTERNATIONAL CONCERT Oeuvres de Hummel, Mozart, Telemann, Mendelssohn, etc.
- 07:03 CBF AU TEMPS DES CATHEDRALES Oeuvres de Bach, Gabrieli, Monteverdi, Mendelssohn et Zelter.
- 09:03 CBF ORCHESTRES CANADIENS Orchestre symphonique de Québec, dir. James de Priest, Denis Broth, violoncelliste. "Mouvement symphonique" no 1 (Roger Matton), Concerto (Shostakovich).
- 10:03 CBF HORIZONS "Sigrid Undset".
- 10:05 CBM MUSIC MAKERS INTERNATIONAL Divertimento K563 (Mozart), "Sonate en sol majeur" (Rossini), "La Tempesta di Mare" (Vivaldi).
- 10:30 CBF RECITAL John Whitlaw, claveciniste. Pavane et Gaillarde (Richardson), "My Lady Nelly's Ground" (Byrd), Suite en ré mineur (Couperin).
- 10:30 CBF L'OUVERTURE
- 11:00 CING PROGRAMME LATINO-AMERICAIN
- 11:03 CBF ENTRETIENS "Le Macroscopie", Inv.: Joel de Rosnay.
- 12:00 CING MUSIQUE
- 13:00 CBF MUSIQUE DES NATIONS Le Liban, Inv.: Cécile Kandalay.

- 13:00 CING LA VIE DU QUARTIER
- 13:30 CBM SYMPHONY HALL Orchestre Symphonique de Montréal, dir. Franz-Paul Decker. Ida Haendel, violon. "Concerto no 1 (Brahms), Symphonie no 1 (Mahler).
- 15:00 CING PROGRAMME PORTUGAIS
- 16:30 CBM ORGANISTES IN RECITAL Douglas Bodle, de Toronto. Oeuvres de Buxtehude et Clerambault.
- 18:00 CBF CONNAISSANCE D'AUJOURD'HUI L'Astro-physique, l'infini d'une fuite éternelle.
- 18:00 CING PROGRAMME GREC
- 18:30 CBF LA FEUILLETON
- 19:05 CBM OPERA THEATRE "La Vida Breve" (Falla), Victoria de Los Angeles, "Peppita Jimenez" (Albeniz), Teresa Berganza.
- 20:00 CBF POUR LE CLAVIER Le Clavecin en France au XVIIIe siècle. Oeuvres de Chambonnières d'Anglebert, Kenneth Gilbert, Marcelle Charbonnier et Gustav Leonhardt.
- 21:00 CBF MUSIQUE DE NOTRE SIECLE "Glossolalie" (Schnebel), Ens. Musica Negativa, Riehn "Acustica" (Kagel), Ensemble de Cologne.
- 22:00 CBF ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE BOSTON Dir. Seiji Ozawa. "Romeo et Juliette" (Berlioz), Jan De Gaetani, mezzo-soprano, Jean Dupoux, ténor, Paul Pliskha, basse.
- 09:05 CBF ANNIVERSAIRES Oeuvres de Frederic II. Bach, Mozart, Clementi et Field.

- 10:00 CBF POUR CEUX QUI AIMENT... Le violon
- 10:00 CING L'OUVERTURE
- 11:00 CING CENTRE-VILLE CE MATIN
- 11:03 CBF BOOK-CLUB "La Maison de fous", de Robert Goulet et "L'Apprentissage de Duddy Kravitz" de Mordecai Richler.
- 11:30 CBF LES MUSICIENS PAR EUX-MEMES René Saargin, organiste
- 12:00 CBM MOSTLY MUSIC Concerto pour clarinette (Copland), "Musique pour Rouen" (Mather) et Concerto pour violon (Kenins).
- 13:00 CBF CONTREPOINT Symphonie no 94 (Haydn); arch. symph. de Prague, dir. Martin Turnovsky.
- 13:30 CING JAZZ
- 14:00 CBF AIRS D'OPERA Extr. de "Guillaume Tell" (Rossini) et "La Bohème" (Puccini); Luciano Pavarotti, d'Arnold (Verdi); Montserrat Caballe.
- 14:30 CBF MUSIQUE DE CHAMBRE Oeuvres de Haydn, Quatuor op. 50 no 5; Quatuor Fine Arts. Sonate no 20; Artur Balsam, piano. Quatuor op. 50 no 4; Quatuor Tokyo.
- 14:30 CING MUSIQUE
- 15:30 CING LAVIE DU QUARTIER
- 16:30 CBF QU EN SONT LES LITTERAIRES NATIONALES? Rencontre québécoise internationale des écrivains. 7e de 8 émissions.

CHOIX D'ÉMISSIONS

- SAMEDI
- 18:00 2 9 11 — Génies en herbe Début d'une nouvelle série de matches entre étudiants. Ce soir: Lucien-Pagé contre Jeanne-Mance.
- 18:30 6 8 — Réponse Enquête sur ce que les Anglais du Québec pensent de la situation actuelle.
- 20:00 8 12 13 — The Parallax View D'Alan J. Pakula, qui a aussi réalisé "All the President's Men". L'histoire d'un assassinat politique aux Etats-Unis, inspirée par celui de John Kennedy.
- 22:00 8 12 — ABC News Close-Up Reportage sur la guerre que se livrent les femmes(?).
- 00:00 12 — "The Brothers Karamazov" Film de Richard Brooks d'après l'oeuvre de Dostoevski. Avec Yul Brynner, Lee J. Cobb et Maria Schell.
- DIMANCHE
- 18:00 4 7 8 10 20 — Showbizz Parmi les invités: Joe Dassin et Jean-Guy Moreau.
- 19:30 2 9 11 13 — Dimanshowsoir Claude Gauthier et Pierre Letourneau invitent Fabienne Thibault, Jean-Guy Moreau, Clémence Desrochers et Priscilla.
- 20:30 2 9 11 13 — Les Beaux Dimanches Reportage sur les USA à l'heure actuelle. Reporter: Gil Courtemanche; réalisateur: Claude Sylvestre.
- 21:00 8 12 — ABC Special Début d'un nouveau téléroman, "Roots", qui raconte l'histoire des Noirs aux Etats-Unis.
- 21:30 2 9 11 13 — "Scenes de la vie conjugale" La dernière de la série d'Ingmar Bergman.
- 21:30 4 8 13 — Dreamspeaker De Claude Jutra, un film réalisé spécialement pour la CBC avec Ian Tracey, George Clutesi et Jacques Hubert. L'histoire d'un vieil Indien et de l'enfant qu'il recueille.

TELE Changements à l'horaire

- SAMEDI
- 11:00 6 — Hockey Jets de Winnipeg vs WHA (durée: 2h30).
- 13:30 4 — Castrol Trillium Rally
- 6 — Roller Derby (durée: 1h)
- 14:30 6 — Bonnie Prudden
- DIMANCHE
- 09:30 6 — Hisey (Emission religieuse)
- 14:30 4 — Sports International Gymnastics
- 19:30 4 — The Tony Randall Show
- 20:00 4 — Superspecial

Horaire des spectacles — page D 6

QUOI FAIRE LA SEMAINE PROCHAINE

par Dollard Perreault

dimanche

- L'Ordre rosicrucien AMORC tiendra une séance d'information demain, à 13h au 3117, rue Jean-Brillant. On répondra aux questions touchant l'origine, l'oeuvre et les buts de cette organisation dont le siège pour les pays de langue française est situé au Château d'Omonville, Le Tremblay, 27110 Le Neubourg, France.
- Le Musée des beaux-arts de Montréal présente demain à 12h 15, en l'auditorium Maxwell-Cummings un film intitulé: "Painters Painting", dans le cadre d'une série de films sur l'art américain des 30 dernières années. Entrée libre.
- Le Musée d'art contemporain présentera demain, à 15h, un film sur l'histoire de la tapisserie, dans le cadre de l'exposition des tapisseries du Fil d'Ariane.
- Une réunion de prière œcuménique bilingue se tient demain, à 15h, à la Queen Mary Road United Church, 13, Finchley Road, dans le cadre de la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens.

lundi, à 20h 30, à la salle Sulpice de la Bibliothèque nationale du Québec, 1700, rue Saint-Denis.

- Prêtres, fideles, membres des communautés religieuses et de groupements sociaux, plus particulièrement les personnes intéressées à l'éducation, sont invitées à participer aux "Lundis de la Cathédrale", lundi, à 19h. Renseignements: Frère Jacques Brunelle, 420 est, rue Saint-Paul, 842-2614. Ces réunions de prière et de réflexion ont pour but d'améliorer le climat des familles et de l'école.
- L'Ensemble vocal Tudor présente un concert à 20h 30, lundi, à la salle Pollack de l'Université McGill. Billets en vente à l'entrée et chez International Music Store: \$3.50; étudiants, \$2. Renseignements: 482-8581.

mardi

- L'architecte Bruce Goff sera le conférencier dans le cadre des conférences Alean sur l'architecture, mardi, à 18h, à l'auditorium Frank Dawson Adams de l'Université McGill; il parlera de ses réalisations. Le public est invité et l'entrée est libre.
- Le comité des parents de l'école Saint-André-Apôtre organise une conférence du nouveau directeur de l'école, M. Jacques Nantel et des ateliers de discussions sur divers sujets, mardi, à 19h 30, dans la salle de l'école au 215 ouest, rue Prieur.
- Un grand rallye de prière œcuménique se tiendra à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, mardi prochain, à 20h. Il y aura participation du Choeur polyphonique de Montréal et du Choeur de l'église anglicane Saint-Matthias. Toutes les Eglises chrétiennes de Montréal sont invitées au goûter, au sous-sol de la cathédrale, après la prière. Renseignements: 866-1661.
- Le professeur Paul Austin, du département de russe et d'études slaves de l'Université McGill, donnera, en anglais, une conférence intitulée: "La Finlande: Un modèle de pluralisme linguistique", mardi prochain, à 15h 30, en la salle 110 du pavillon Leacock. Entrée libre.

mercredi

- Le Musée des beaux-arts de Montréal présente mercredi, à 12h 30, à l'auditorium Maxwell-Cummings, le film intitulé: "Film Portrait: Roy Lichtenstein". Entrée libre.
- Le Planétarium Dow présente du 26 janvier au 13 mars un spectacle intitulé: "Destin cosmique" présentant diverses suggestions pour l'utilisation rationnelle et efficace des ressources cosmiques.
- M. Gerald Isles donnera une conférence sur les animaux en péril dans le monde, mercredi prochain, à 12h 30, au United Services Club, 1195B ouest, rue Sherbrooke. Renseignements: Mlle Anna O'Dowd, 861-3708.
- Le comité de parents de l'école Saint-Simon-Apôtre présente une conférence sur les enfants ayant des difficultés d'apprentissage, mercredi à 20h, au 195, rue Beauharnois. Renseignements complémentaires: 389-6105.

jeudi

- Le Musée des beaux-arts de Montréal présente jeudi à 12h 30, à l'auditorium Maxwell-Cummings un film sur Claes Oldenburg, dans le cadre d'une série de films sur l'art américain des 30 dernières années. Entrée libre.
- La Société d'histoire des Iles Percées de Boucherville tiendra sa réunion mensuelle jeudi, à 20h, dans la salle attenante à la sacristie de l'église de la Sainte-Famille. Le conférencier sera M. Armand Gauthier, vice-président de la Société généalogique canadienne-française. Il parlera de Pierre Gauthier, l'aubergiste. Entrée libre.

vendredi

- Le Musée des beaux-arts de Montréal présentera vendredi, à 12h 30, à l'auditorium Maxwell-Cummings, un film intitulé: "America's Pop Collector: Robert C. Scull: Contemporary Art at Auction". Entrée libre.
- M. Bernard Robert, flûtiste et Mlle Lyonne Lessard, pianiste, donneront un récital de musique classique au Grand Salon du Centre communautaire de l'Université de Montréal, 2332, boulevard Edouard-Montpetit, vendredi, à 20h. Au programme, des oeuvres de Platti, Vivaldi, Haendel, Gluck, Schubert, Schumann et Fauré. Entrée libre.

samedi

- La chorale Elgar de Montréal donnera un grand concert, samedi prochain, à 20h 30, à la salle Claude-Champagne, sous la direction de Brock McElheran. La chorale, composée de 200 membres, interprétera la Messe en si mineur de J.S. Bach. Billets en vente chez Musique Internationale (\$6; \$3.50 pour les étudiants et les personnes de l'âge d'or). Renseignements complémentaires: 931-7452 ou 932-6775.

EN PERMANENCE

- Aquarium de Montréal: La Ronde, île Sainte-Hélène (872-3455), du mardi au dimanche; pavillon Alcan, de 10h à 17h. (Frais d'entrée). Du mardi au vendredi, à 11h, 13h 30, 14h 30, 15h 30; le samedi, à 13h 30, 14h 30, 15h 30, 16h 30; le dimanche, à midi, 13h 30, 14h 30, 15h 30 et 16h 30. (Frais d'entrée).
- Bourse de Montréal, 800 Place Victoria (871-2453), du lundi au vendredi: de 15h30 à 16h; rendez-vous pour groupes, 871-2427.
- La Centrale d'artisanat du Québec, 1450, rue Saint-Denis (849-9115); du lundi au mercredi, de 9h à 18h; jeudi et vendredi, de 9h à 21h; samedi, de 9h à 17h. (Fermé le dimanche). Entrée libre.
- Centrale d'artisanat international, 1452, rue Peel (842-2537) du lundi au mercredi, de 9h à 18h; jeudi et vendredi, de 9h à 21h; les samedis, de 9h à 17h; entrée libre.
- Eglise Notre-Dame, place d'Armes (849-1070), tous les jours de 6h à 18h. Entrée libre.
- Galerie Observatoire et Galerie olympique, Banque de Commerce, 1155 ouest, Dorchester, 45e étage (876-2156); tous les jours, de 10h à 17h. Frais d'entrée.
- Guilde canadienne des métiers d'art, 2025, rue Peel (849-6091), du lundi au vendredi, de 9h à 17h30; samedi, de 10h à 17h. Entrée libre.
- Jardin botanique, 4101 est, rue Sherbrooke (872-3155), tous les jours de 9h à 18h. Entrée libre.
- Maison de Radio-Canada, 1400 est, rue Sherbrooke (285-2692), du lundi au vendredi, de 10h à 20h; les samedis et dimanches, de 10h à 17h. Réservations nécessaires. Entrée gratuite.
- Maison du Calvet, meubles anciens du Québec, 401, rue Bonsecours (845-4596), du mardi au samedi, de 10h à 16h45; les dimanches, de midi à 16h45. Entrée gratuite.
- Musée d'art byzantin, centre Bois-de-Boulogne, 10,025 boulevard de l'Acadie (332-5021), du jeudi au vendredi, de 11h à 18h; les samedis, de 11h à 17h. Entrée gratuite.
- Musée d'art contemporain, cité du Havre (873-2878), du mardi au dimanche, de 14h à 17h. Visites guidées pour groupes. Entrée gratuite.
- Musée des beaux-arts, 3400, avenue du Musée (285-1600), du mardi au dimanche, de 11h à 17h; contribution volontaire.
- Musée historique canadien (musée de cire), 3715, chemin de la Reine-Marie (738-5959), tous les jours, de 9h à 17h30. Frais d'entrée.
- Musée Lachine (musée historique), 100, chemin LaSalle, Lachine (634-9652), du mardi au dimanche, de 14h à 17h. Entrée gratuite.
- Musée McCord, 690 ouest, rue Sherbrooke (392-4778), vendredi, samedi et dimanche, de 11h à 18h. Entrée gratuite.
- Musée militaire et maritime, Vieux fort de l'île Sainte-Hélène (521-7271), du mardi au dimanche, de 10h à 17h. Frais d'entrée.
- Musée Pascal, collection d'outils anciens de charpentier, 301 ouest, rue Craig (866-5692), du lundi au samedi, de 10h à 16h 30. Entrée gratuite.
- Oratoire Saint-Joseph, 3800, chemin de la Reine-Marie (733-8211), tous les jours de 10h à 17h; récital d'orgue tous les dimanches à 15h30. Entrée gratuite.
- Parc Angrignon (quartiers d'hiver du jardin zoologique d'enfants), 3400, rue des Trinitaires (872-3455), samedi, dimanche et jours de fête, de midi à 18h; spectacles d'otaries à 13h, 14h, 15h, 16h et 17h.
- Parc olympique, visites commentées tous les jours, de 9h à 15h30. Frais d'entrée.
- Place des arts, 175 ouest, rue Sainte-Catherine (842-2141, poste 214), visites guidées les mardis et jeudis de 13h à 16h (groupes sur réservation seulement). Frais d'entrée.
- Planétarium Dow, 1000 ouest, rue Saint-Jacques (872-3445), Spectacles en français, mardi et jeudi, à 12h15 et à 21h30; mercredi et vendredi, à 14h 15 et à 21h30; samedi, à 14h15, 16h30 et 21h30, dimanche, à 13h, 15h30, 16h30 et 21h30. Frais d'entrée.



L'école Saint-François-Solano présente un spectacle de Jean Lapointe, mercredi, à 20h, à l'auditorium de l'école polyvalente Edouard-Montpetit, 6200, rue Pierre-de-Coubertin, afin de recueillir des fonds pour ses activités parascolaires.

**NOUVELLEMENT ARRIVÉ
POUR LES ABONNÉS DE CÂBLE**

LE CONVERTISSEUR 35 CANAUX



- Contrôle à distance
- Entièrement transistorisé
- Vaste choix de programmes
- Installation et service
- Démonstration gratuite

VISION

Appreciez davantage votre téléviseur!

PLUS D'HEURES D'ÉCOUTE!

334-7585

Commande téléphonique acceptée 24 heures sur 24 heures

"Justice sale", s'écrie Gilbert trouvé coupable d'un délit moindre

par Léopold LIZOTTE

Accusé de tentative de meurtre pour avoir déchargé son revolver entre les deux yeux d'un portier de cabaret, rue Mont-Royal, le jeune Jean-Claude Gilbert n'a été trouvé coupable que d'un délit moindre, hier après-midi.

Vingt-sept heures après s'être retirés pour délibérer, les jurés sont en effet revenus devant le juge Marcel Nichols en déclarant le prévenu coupable d'avoir déchargé une arme à feu dans le but de blesser, défigurer ou mutiler M. Aime Gaudreault, employé du Manoir Mont-Royal.

L'accusation originale aurait pu lui valoir une peine de détention à perpétuité. Le délit dont il a été trouvé coupable comporte un maximum de quatorze années de pénitencier.

Mais la décision du jury ne lui a pas plu pour autant. Au contraire.

Bien que n'ayant pas jugé bon de témoigner pour établir son innocence, au cours du procès, il a répété qu'il n'était aucunement coupable de quoi que ce soit, et il a refusé carrément l'invitation du juge Nichols à faire immédiatement ses représentations sur sentence, ou à les ajourner à une date ultérieure.

Visiblement furieux, le prévenu déclara qu'il n'avait absolument rien à ajouter.

"Tout ce que je vous ai demandé, dit-il, vous me l'avez refusé. Continuez tout simplement; faites ce que vous avez à faire".

Puis, à deux reprises, il cria de façon tonitruante: "Justice sale", en pointant du doigt trois endroits différents du pretoire.

Le jury, qui assistait à la scène, sembla évidemment estomaqué par les réactions de l'accusé, qui, au tout début de sa défense, avait été à demi-privé de son procureur.

Celui-ci avait en effet demandé au tribunal de se retirer du dossier, en raison d'un différend avec son client sur la façon de procéder à l'instruction.

On avait immédiatement deviné (sans qu'il ne l'ait jamais lui-même précisé) que l'avocat de Gilbert n'avait aucunement approuvé la présence en cour d'un autre jeune homme qui devait s'incriminer "temporairement" du crime reproché à ce dernier.

Il devait par la suite se dédire complètement et retirer son témoignage.

Appréhendé à sa sortie de la cour, Denis Guérin n'a pas encore été mis en accusation, mais il semble bien qu'il comparaitra au cours des prochains jours, pour parjure ou détournement des fins de la justice, et il ne serait pas faux de penser que d'autres individus pourraient être aussi accusés de ce dernier délit.

La police soupçonnée d'actes de brutalité

La Commission de police du Québec examine actuellement plusieurs rapports relatifs à des actes de brutalité auxquels la police se serait livrée dans la région de Hull, pour déterminer si la situation justifie une enquête officielle.

Un porte-parole de la commission, M. Jean-Marie Beaudet, a précisé que 24 plaintes formulées contre la Sûreté du Québec et les policiers municipales de Hull, Gatineau et Aylmer faisaient l'objet de cette

étude dont le résultat serait transmis à Québec, où les commissaires décideraient de la marche à suivre.

Un autre porte-parole de la commission avait annoncé un peu plus tôt que la tenue de l'enquête avait d'ores et déjà été décidée, mais la chose a été démentie par la suite.

Ce n'est pas tout de réduire vos impôts.

Les Régimes Enregistrés d'Épargne-Retraite (REER) et d'Épargne-Logement (REEL) offerts par les institutions financières, y compris ceux de la Fiducie Crédit Foncier, comportent les mêmes avantages fiscaux, tels que prévus par la loi. Ce qui doit plutôt retenir votre attention, ce sont les facteurs suivants:

- SÉCURITÉ • RENDEMENT ÉLEVÉ • FLEXIBILITÉ
- AUCUNS FRAIS DE VENTE OU D'ADMINISTRATION

REER

Option 1. Placement Garanti.

9 3/4%

Vous investissez dans un Placement Garanti distinct pour une période de 5 ans, à un taux fixe et très attrayant, payable annuellement.

Option 2. Épargne Garantie.

Vos épargnes bénéficient présentement d'un taux de 7 1/2%, sujet à révision trimestrielle.

Vous pouvez transférer des fonds d'une option à l'autre, sans frais.

REEL

Option 1. Placement Garanti.

9 1/2%

Vous investissez dans un Placement Garanti distinct pour une période de 5 ans, à un taux fixe et très attrayant, payable annuellement.

Option 2. Épargne Garantie.

Vos épargnes bénéficient présentement d'un taux de 7 1/2%, sujet à révision trimestrielle.

Vous pouvez transférer des fonds d'une option à l'autre, sans frais.

Crédit Foncier

Fondé en 1880

L'une des plus importantes sociétés canadiennes de fiducie et de prêts hypothécaires. Succursales à travers le Canada.

ÉCRIVEZ-NOUS OU APPELÉZ-NOUS (A FRAIS VIVRES) POUR OBTENIR NOS BROCHURES	Montréal: 612 rue Saint-Jacques (514) 845-7111	Québec: 1135 Chemin Saint-Louis (418) 681-0277	Ottawa: 170 rue Metcalfe (613) 232-5309
--	--	--	---

INSTITUTION INSCRITE À LA RÉGIE D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA.

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE

ETUDIANTS A TEMPS PLEIN À QUÉBEC ET À TEMPS PARTIEL À QUÉBEC ET À MONTRÉAL

L'École nationale d'administration publique invite les personnels des ministères et organismes des gouvernements ainsi que ceux des organismes des réseaux de l'Éducation, des Affaires sociales et des Affaires municipales et des organismes parapublics, à poser leur candidature à son programme de maîtrise en administration publique offert à Québec à temps plein et à temps partiel, ainsi qu'à Montréal à temps partiel. Le programme de maîtrise en administration publique s'adresse aux employés des administrations publiques qui détiennent un premier diplôme universitaire, qui exercent des fonctions professionnelles dans ces administrations, qui commencent à remplir des fonctions administratives ou des fonctions de direction, et qui possèdent des aptitudes et des habiletés pour des fonctions de management dans ces administrations.

Le programme

Le programme de maîtrise à temps plein à Québec débute à la mi-août 1977 et se termine à la fin de décembre 1978, alors que le programme à temps partiel à Québec et à Montréal débute en septembre 1977 pour se terminer à la fin de mai 1980.

Les conditions d'admission

Est admissible à ce programme, tout employé des organismes précités qui détient un diplôme universitaire de premier cycle et qui possède à la date de fermeture du concours au moins trois (3) années d'expérience pour le programme à temps plein et deux (2) années d'expérience pour le programme à temps partiel. Exceptionnellement, l'École accepte des candidats qui, à cause de leur compétence, remplissent des fonctions exigeant normalement le diplôme universitaire de premier cycle.

L'admission au concours

Les candidats sont choisis par voie de concours et la date limite pour l'admission est le 28 mars 1977.

Pour s'inscrire au concours, les candidats doivent se procurer le formulaire de demande d'admission à:

Registrariat

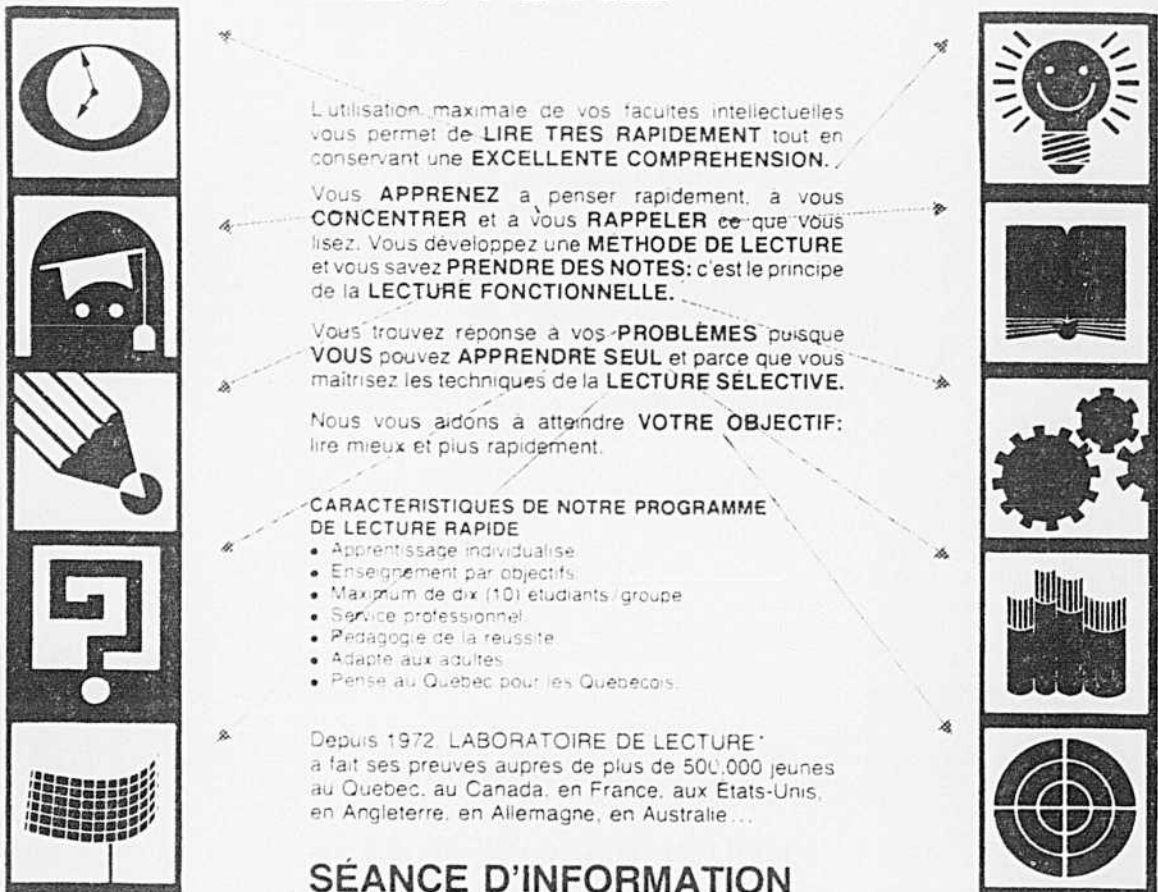
École nationale d'administration publique

979, avenue de Bourgogne ou 9900, d'Auteuil
Sainte-Foy Montréal
Tél.: (418) 657-2476 Tél.: (514) 282-6890

Université du Québec

École nationale d'administration publique

LA PRODUCTIVITÉ PAR LA LECTURE



L'utilisation maximale de vos facultés intellectuelles vous permet de **LIRE TRÈS RAPIDEMENT** tout en conservant une **EXCELLENTE COMPREHENSION**.

Vous **APPRENEZ** à penser rapidement, à vous **CONCENTRER** et à vous **RAPPELER** ce que vous lisez. Vous développez une **MÉTHODE DE LECTURE** et vous savez **PRENDRE DES NOTES**; c'est le principe de la **LECTURE FONCTIONNELLE**.

Vous trouvez réponse à vos **PROBLÈMES** puisque VOUS pouvez **APPRENDRE SEUL** et parce que vous maîtrisez les techniques de la **LECTURE SELECTIVE**.

Nous vous aidons à atteindre **VOTRE OBJECTIF**: lire mieux et plus rapidement.

CARACTÉRISTIQUES DE NOTRE PROGRAMME DE LECTURE RAPIDE

- Apprentissage individualisé
- Enseignement par objectifs
- Maximum de dix (10) étudiants / groupe
- Service professionnel
- Pédagogie de la réussite
- Adaptable aux adultes
- Pense au Québec pour les Québécois

Depuis 1972, **LABORATOIRE DE LECTURE** a fait ses preuves auprès de plus de 500.000 jeunes au Québec, au Canada, en France, aux États-Unis, en Angleterre, en Allemagne, en Australie...

SÉANCE D'INFORMATION

Le mardi 25 février à 19h.30
Hôtel Loews la Cité
3625, avenue du Parc, Montréal (pres avenue des Pins)
Salon Groulx/Guevremont, local 205



LABORATOIRE DE LECTURE SRL, INC.
3480, rue Simpson, porte 1111, Montréal H3G 2N7



EN CAS DE PANNE*

Dans un premier temps

1. Fermez les appareils électriques, à l'exception du réfrigérateur et du congélateur.
2. Abaissez les thermostats qui règlent le chauffage.
3. Placez la manette de l'interrupteur du chauffe-eau à la position "off". Cet interrupteur se trouve habituellement à proximité de l'appareil.
4. Fermez les fenêtres et portes extérieures.

Si la panne se prolonge

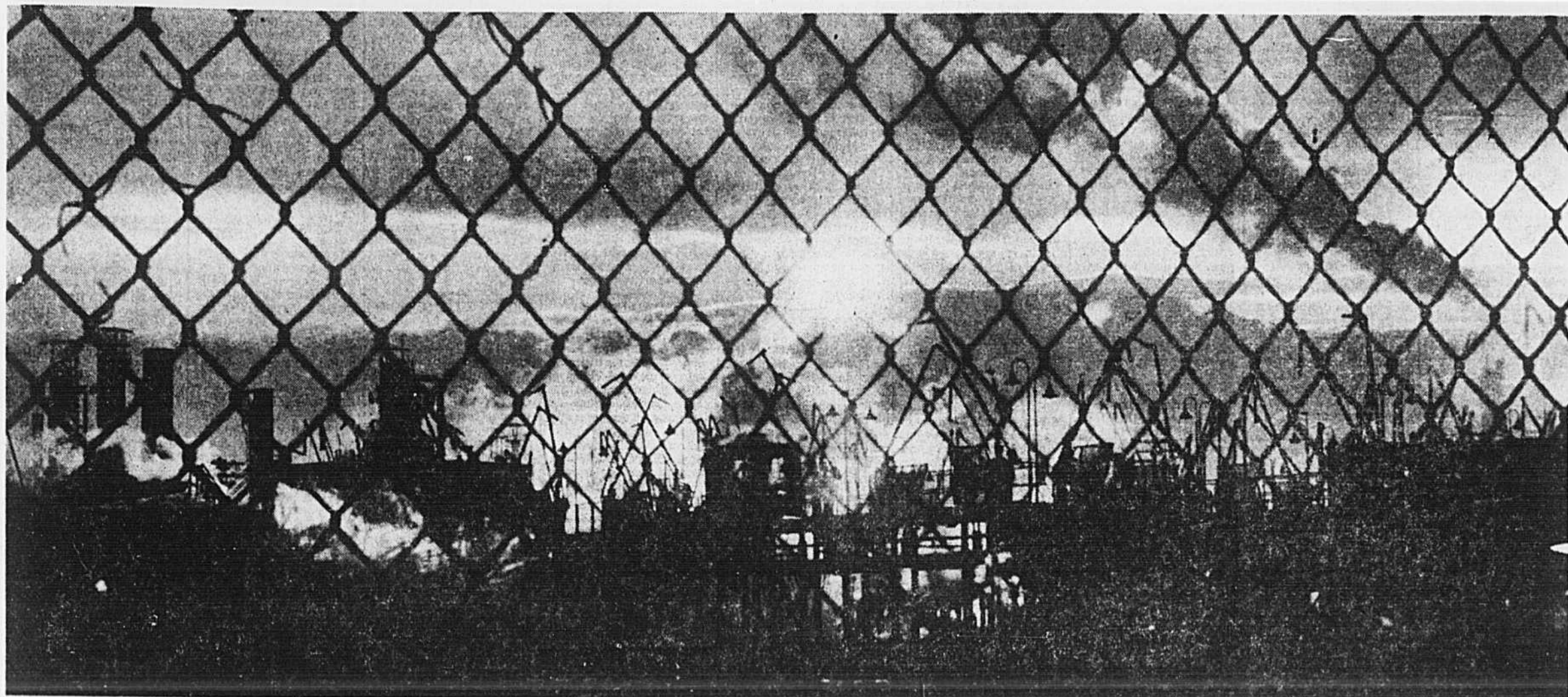
1. N'utilisez qu'avec prudence certains appareils de secours servant à l'éclairage, au chauffage ou à la cuisson.
2. Ne quittez pas la maison sans vous assurer que les portes sont verrouillées et les feux, éteints.

Quand le courant est rétabli

1. Remettez graduellement en marche les appareils électriques, sur une période d'une quinzaine de minutes.
2. Si certains appareils ne fonctionnent pas, vérifiez l'état des fusibles qui protègent leur circuit d'alimentation.

* Il peut arriver que les rigueurs du climat ou des cas fortuits occasionnent des pannes plus ou moins longues. Nous mettons tout en oeuvre pour rétablir le courant le plus tôt possible; cela nous sera d'autant plus facile que les abonnés auront pris soin de fermer leurs appareils électriques au moment où la panne survient et de les remettre graduellement en marche quand le courant est rétabli.





Un spectacle familier aux gens de l'est montréalais où se trouve le coeur de l'industrie pétrochimique du Québec. La clôture accentue le symbole...

photo LA PRESSE



Genoux troués, frimousses espiègles, ils se moquent des effluents nauséabonds émanant des usines du voisinage. Pourtant, des rapports scientifiques de l'université McGill ont démontré que les enfants du secteur pétrochimique sont plus fréquemment atteints de maladies pulmonaires que les autres.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Sur le front de l'environnement Québec va enfin s'attaquer à la pollution pétrochimique

par Jean-Pierre BONHOMME

Québec va publier dans les prochains jours un projet de règlement sur les polluants que les six grandes raffineries du territoire déversent dans le Saint-Laurent, règlement dont les caractéristiques sont en tous points semblables aux directives du gouvernement fédéral rendues publiques en janvier 1974.

Le règlement québécois, qui sera coercitif — les directives fédérales sont incitatives — prévoit un échéancier de dépollution pour les vieilles raffineries. Les usines existantes devront en effet se conformer à un programme de

dépollution qui arrive à terme le 31 décembre 1979. Les nouvelles raffineries, elles, doivent incorporer les équipements anti-pollution dès maintenant.

Le directeur des services de l'environnement industriel aux Services gouvernementaux du Québec, M. Jean Roy, a souligné hier que les programmes de dépollution de trois des six grandes usines sont déjà fort avancés. Les raffineries Gulf, B.P. et Fina ont déjà installé la majeure partie de leurs systèmes de canalisation, de drainage et de refroidissements; par ailleurs des travaux sont présentement en cours chez Imperial Oil, Fina et Texaco. Le haut fonctionnaire a dit hier que les programmes de dépollution ont été fixés en accord avec les compagnies et que leur mise en application était "assez satisfaisante". Il a dit espérer qu'ils se réaliseront comme prévu.

M. Roy a précisé que le programme des effluents des raffineries de pétrole est évalué à quelque \$88 millions, en dollars 1975, et il a évalué à quelque \$20 millions les travaux effectués jusqu'à maintenant.

Le projet de règlement devrait être publié dans la Gazette officielle la semaine prochaine. Après sa publication les personnes auront 60 jours pour faire des représentations. Après quoi il sera soumis au Conseil des ministres pour approbation définitive.

C'est à ce stade ultime que le règlement plus général sur la qualité de l'atmosphère, y compris l'atmosphère environnant les raffineries de pétrole est rendu. Dans ce dernier cas les décisions gouvernementales engagent des sommes beaucoup plus considérables. On estime en effet que les avis qui pourront donner les comités de révision des SPE, ainsi que ceux du développement économique touchent des dépenses éventuelles d'un demi-milliard de dollars. Quoiqu'il en soit, estiment les porte-parole du ministre délégué à l'Environnement, M. Marcel Léger, le processus déci-

sionnel devrait être terminé à la fin mai.

On se souviendra que des rapports scientifiques de l'université McGill ont démontré que les enfants habitant les régions proches des raffineries de pétrole sont plus fréquemment atteints de maladies pulmonaires que les autres; on se souviendra également que l'eau du fleuve, dans l'est de l'île de Montréal, a fréquemment été recouverte de nappes de pétrole. L'été passé, en aval des raffineries de pétrole et que les fuites ont considérablement porté atteinte à la qualité de la vie riveraine.

Un comité de citoyens d'extrême-droite...

SAINT-ADELPHÉ-DE-

CHAMPLAIN (PC) — Un comité de citoyens est né, l'été dernier, dans le petit village de Saint-Adelphé-de-Champlain, mille habitants, à 40 milles au nord de Trois-Rivières. Le comité regroupe environ 10 pour cent de la population du village. Et les dirigeants de ce comité, qui se qualifient eux-mêmes d'extrême-droite, préconisent une série de mesures qui peuvent apparaître pour le moins originales au reste du Québec.

Cela a causé le départ de plusieurs dizaines de citoyens qui étaient exaspérés de transporter leur eau potable dans des contenants plastiques étant donné l'absence de système d'aqueduc et que les systèmes personnels d'approvisionnement gèlent très souvent en hiver.

Ce comité de citoyens a même obtenu la remise d'une ordonnance de l'ex-ministre des Affaires municipales Victor Goldbloom qui avait déclaré que l'eau de consommation à Saint-Adelphé-de-Champlain était non potable et très dangereuse pour la santé des enfants.

Le maire de cette municipalité, M. Fernand Couillard, a démissionné et les poursuites légales vont bon train.

Les zones de villégiature dégradées. Le programme des lacs, justement, ainsi que d'autres du même genre, sera intégré à la Direction générale de la protection de l'environnement.

Interrogé récemment à ce sujet, M. LeSauter, dont les bureaux sont actuellement à Montréal, boulevard Crémazie, a dit être heureux de pouvoir faire prochainement au grand jour ce qu'il faisait auparavant par des moyens coulisiers. Il a souligné que son action se poursuivra de la même manière qu'auparavant mais avec de meilleurs moyens.

Le programme des lacs du gou-

vernement du Québec est présentement administré par une vingtaine de personnes logées à Montréal et à Québec. On se souviendra que le parti au pouvoir avait sévèrement reproché au gouvernement précédent d'avoir réduit les crédits accordés aux Services de protection de l'environnement.

L'ancien ministre M. Victor Goldbloom, du reste, avait reconnu que le nombre des inspecteurs des SPE (on en compte 102) devrait être doublé. Au cours de récents entretiens le ministre actuel, M. Marcel Léger, a pour sa part exprimé la conviction que le personnel des SPE sera accru dans un proche avenir.

Tony LeSauter à la direction

Une réforme des Services de protection de l'environnement

Le gouvernement du Québec a décidé d'effectuer un remaniement de ses services de protection de l'environnement (l'organisme qui tient lieu de ministère) en créant une nouvelle direction générale qui aura pour objectif direct et exclusif de protéger la nature et l'environnement dans son ensemble.

La nouvelle Direction générale de protection de la nature, qui sera assumée par l'actuel directeur du programme des lacs aux SPE, M. Tony LeSauter, un ardent protecteur de l'équilibre naturel du milieu de vie, s'ajoutera ainsi aux directions et départements de l'environnement urbain et de la recherche et de la planification. Elle s'ajoutera aussi au système d'inspecteurs "en territoire" qui sera lui-même renforcé.

Des porte-paroles autorisés du conseil des ministres ont expliqué hier que, jusqu'à maintenant, les SPE se sont quasi exclusivement

attachés à l'aspect "normatif" de l'environnement, c'est-à-dire au strict contrôle réglementaire des effluents et des pollutions et qu'on voudra, dorénavant, ajouter une dimension protectionniste.

Un porte-parole du ministre délégué à l'environnement, M. Marcel Léger, a expliqué de surcroît hier que, jusqu'à maintenant, les gestes des Services de protection de l'environnement, surtout ceux de la direction de l'environnement urbain, dont le rôle est d'autoriser et de surveiller le développement des réseaux d'égouts et d'eau potable, ont trop été orientés vers le développement municipal et qu'ils ont parfois pu être la cause de l'étalement indu des zones périphériques. Il a annoncé à cet égard que les Services de protection de l'environnement se donneront, à brève échéance, "les outils nécessaires et les cadres juridiques" pour assurer la protection du milieu de vie naturel.

De diverses sources on apprend également que le conseil des ministres entend faire des SPE un "ministère privilégié" dans le but précis de "redonner aux Québécois des sentiments d'appartenance et de fierté" relatifs au cadre de vie habitée de la ville et de la campagne.

D'autre part, il est maintenant assuré que, sans réduire les effectifs d'inspection de l'environnement industriel, au contraire, les Services de protection de l'environnement ou le nouveau ministère devant être créé (on parle d'une échéance de six mois) établiront des "programmes collectifs" utilisant la force de comités locaux de défense de la nature.

Le gouvernement, ainsi, a l'intention d'aider les citoyens désireux d'affronter collectivement un problème de pollution industrielle ou municipale à se grouper et à constituer leurs dossiers d'impact sur l'environnement. L'appui gouvernemental devrait

décès

REMERCIEMENTS / IN MEMORIAM

BÉLAIR (Pauline)
A Chomedey, le 20 janvier 1977 à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Marcel Bélaïr, née Pauline Tailleur. Outre son époux, elle laisse dans le deuil trois filles, Marthe, Mi-reille et Thérèse. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire F. Briseisgo Inc., 1565, boul. Labelle, Chomedey, à 10 h 15 pour se rendre à l'église St-Martin, où le service sera célébré à 10 h 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Salons fermés de 5 à 7 h.

BELLEAU (Fernand)
A la suite d'une longue maladie à Montréal, le 21 janvier 1977 à l'âge de 76 ans, est décédé M. Fernand Belleau, époux de Juliette Duchesnay. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, André (époux de Jacqueline Blanchard), Jacques (époux de Odette Desrochers), Claude (époux de Thérèse Tremblay), Ghislaine (épouse de Robert Brault), Gilles (époux de Ginette Desrochers), Jean-Pierre (époux de Lise Michaud), plusieurs petits-enfants, sa sœur Juliette, plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, et de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 400 est, Henri-Bourassa, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé dimanche à 2 h.

BRISSON (enfant Maude)
A Lachenaie, le 20 janvier 1977 à l'âge de 3 ans, est décédée Maude Brisson, enfant de Richard Brisson et de Francine Soulière, sœur de Janic. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 11813 est, Notre-Dame, P.A.T., où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons au Montréal Children Cancer Fund, seraient appréciés. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

CARON (M. le curé Louis)
A l'Hôpital St-Joseph de La Tuque, le 21 janvier 1977 à l'âge de 81 ans et 4 mois est décédé M. le curé Louis Caron, excuré de la paroisse St-Zéphirin de La Tuque. Il laisse dans le deuil son frère Rosaire (époux de Louise Sansoncy) de Montréal, ainsi que plusieurs neveux et nièces, arrière-neveux et arrière-cousins, cousines. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant, en l'église St-Zéphirin de La Tuque, à 2 h. Inhumation au cimetière paroissial. A la demande expresse de M. le curé Caron, vous êtes priés de ne pas envoyer de fleurs et de faire vos dons au service de Dépannage de La Tuque. Vous pourrez vous acquitter de ces dons directement au salon. Le corps est exposé au salon Perreault & Fils Inc. 602, rue Commerciale, La Tuque. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

BILODEAU (Marie)
A Montréal, le 21 janvier 1977 à l'âge de 93 ans, est décédée Marie Cour, épouse de feu Edgar Bilo-deau, mère de feu Benjamin, Emilie, Raymond (époux de Cecile Latond), Paul, Irene (Mme R. Courville), Marie (Mme M. Crawford), Dora (Mme Rene Bilo-deau). Elle laisse aussi quatre petits-enfants, et trois arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.A. Guilbault Inc., 3539, boul. St-Michel, à 9 h 55 pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, 6121, 25ième ave. Rosemont, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

BOULANGER (Adelard)
A Lachine, le 21 janvier 1977 à l'âge de 91 ans, est décédé Adelard Boulanger (autresfois de Boulanger Yacht Club), époux de feu Eva Brouard et en 2es noces de feu Aimee Léger. Il laisse dans le deuil sa fille Sr Marguerite, S.C.O., de Shawinigan, ses belles-sœurs Mme Oscar Boulanger, de Montréal, Mme Joseph Brouard et Mme Donat Brouard, de Québec, M. Emile Brouard, de Minneapolis, Minnesota, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Ltée, 1750, rue Notre-Dame, angle 18e ave, Lachine, pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 13 h et de là au cimetière de Plessisville, lieu de la sépulture.

BOULANGER (Adelard)
A Lachine, le 21 janvier 1977 à l'âge de 91 ans, est décédé Adelard Boulanger (autresfois de Boulanger Yacht Club), époux de feu Eva Brouard et en 2es noces de feu Aimee Léger. Il laisse dans le deuil sa fille Sr Marguerite, S.C.O., de Shawinigan, ses belles-sœurs Mme Oscar Boulanger, de Montréal, Mme Joseph Brouard et Mme Donat Brouard, de Québec, M. Emile Brouard, de Minneapolis, Minnesota, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Ltée, 1750, rue Notre-Dame, angle 18e ave, Lachine, pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 13 h et de là au cimetière de Plessisville, lieu de la sépulture.

BOULANGER (Adelard)
A Lachine, le 21 janvier 1977 à l'âge de 91 ans, est décédé Adelard Boulanger (autresfois de Boulanger Yacht Club), époux de feu Eva Brouard et en 2es noces de feu Aimee Léger. Il laisse dans le deuil sa fille Sr Marguerite, S.C.O., de Shawinigan, ses belles-sœurs Mme Oscar Boulanger, de Montréal, Mme Joseph Brouard et Mme Donat Brouard, de Québec, M. Emile Brouard, de Minneapolis, Minnesota, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Ltée, 1750, rue Notre-Dame, angle 18e ave, Lachine, pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 13 h et de là au cimetière de Plessisville, lieu de la sépulture.

BOULANGER (Adelard)
A Lachine, le 21 janvier 1977 à l'âge de 91 ans, est décédé Adelard Boulanger (autresfois de Boulanger Yacht Club), époux de feu Eva Brouard et en 2es noces de feu Aimee Léger. Il laisse dans le deuil sa fille Sr Marguerite, S.C.O., de Shawinigan, ses belles-sœurs Mme Oscar Boulanger, de Montréal, Mme Joseph Brouard et Mme Donat Brouard, de Québec, M. Emile Brouard, de Minneapolis, Minnesota, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Ltée, 1750, rue Notre-Dame, angle 18e ave, Lachine, pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 13 h et de là au cimetière de Plessisville, lieu de la sépulture.

BOULANGER (Adelard)
A Lachine, le 21 janvier 1977 à l'âge de 91 ans, est décédé Adelard Boulanger (autresfois de Boulanger Yacht Club), époux de feu Eva Brouard et en 2es noces de feu Aimee Léger. Il laisse dans le deuil sa fille Sr Marguerite, S.C.O., de Shawinigan, ses belles-sœurs Mme Oscar Boulanger, de Montréal, Mme Joseph Brouard et Mme Donat Brouard, de Québec, M. Emile Brouard, de Minneapolis, Minnesota, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Ltée, 1750, rue Notre-Dame, angle 18e ave, Lachine, pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 13 h et de là au cimetière de Plessisville, lieu de la sépulture.

BOULANGER (Adelard)
A Lachine, le 21 janvier 1977 à l'âge de 91 ans, est décédé Adelard Boulanger (autresfois de Boulanger Yacht Club), époux de feu Eva Brouard et en 2es noces de feu Aimee Léger. Il laisse dans le deuil sa fille Sr Marguerite, S.C.O., de Shawinigan, ses belles-sœurs Mme Oscar Boulanger, de Montréal, Mme Joseph Brouard et Mme Donat Brouard, de Québec, M. Emile Brouard, de Minneapolis, Minnesota, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Ltée, 1750, rue Notre-Dame, angle 18e ave, Lachine, pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 13 h et de là au cimetière de Plessisville, lieu de la sépulture.

BOULANGER (Adelard)
A Lachine, le 21 janvier 1977 à l'âge de 91 ans, est décédé Adelard Boulanger (autresfois de Boulanger Yacht Club), époux de feu Eva Brouard et en 2es noces de feu Aimee Léger. Il laisse dans le deuil sa fille Sr Marguerite, S.C.O., de Shawinigan, ses belles-sœurs Mme Oscar Boulanger, de Montréal, Mme Joseph Brouard et Mme Donat Brouard, de Québec, M. Emile Brouard, de Minneapolis, Minnesota, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Ltée, 1750, rue Notre-Dame, angle 18e ave, Lachine, pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 13 h et de là au cimetière de Plessisville, lieu de la sépulture.

BOURGET (Joseph-Arthur)
A Montréal, le 20 janvier 1977 à l'âge de 86 ans, est décédé M. Joseph-Arthur Bourget, époux d'Aline Yale. Il laisse dans le deuil ses enfants Guy (époux de Jeannine Cloutier), Yolande (épouse de Marc Larouche), Diane (épouse de Jacques Quessel) et Jean, ainsi que ses petits-enfants et sa sœur Mme Corinne Charron. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 1415 rue Fleury est, pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ala demande de la famille, le salon ferme de 5 à 7 h. Exposé samedi à 7 h 30.

BRISSON (enfant Maude)
A Lachenaie, le 20 janvier 1977 à l'âge de 3 ans, est décédée Maude Brisson, enfant de Richard Brisson et de Francine Soulière, sœur de Janic. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 11813 est, Notre-Dame, P.A.T., où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons au Montréal Children Cancer Fund, seraient appréciés. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

BRISSON (enfant Maude)
A Lachenaie, le 20 janvier 1977 à l'âge de 3 ans, est décédée Maude Brisson, enfant de Richard Brisson et de Francine Soulière, sœur de Janic. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 11813 est, Notre-Dame, P.A.T., où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons au Montréal Children Cancer Fund, seraient appréciés. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

BRISSON (enfant Maude)
A Lachenaie, le 20 janvier 1977 à l'âge de 3 ans, est décédée Maude Brisson, enfant de Richard Brisson et de Francine Soulière, sœur de Janic. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 11813 est, Notre-Dame, P.A.T., où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons au Montréal Children Cancer Fund, seraient appréciés. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

BRISSON (enfant Maude)
A Lachenaie, le 20 janvier 1977 à l'âge de 3 ans, est décédée Maude Brisson, enfant de Richard Brisson et de Francine Soulière, sœur de Janic. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 11813 est, Notre-Dame, P.A.T., où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons au Montréal Children Cancer Fund, seraient appréciés. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

BRISSON (enfant Maude)
A Lachenaie, le 20 janvier 1977 à l'âge de 3 ans, est décédée Maude Brisson, enfant de Richard Brisson et de Francine Soulière, sœur de Janic. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 11813 est, Notre-Dame, P.A.T., où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons au Montréal Children Cancer Fund, seraient appréciés. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

BRISSON (enfant Maude)
A Lachenaie, le 20 janvier 1977 à l'âge de 3 ans, est décédée Maude Brisson, enfant de Richard Brisson et de Francine Soulière, sœur de Janic. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 11813 est, Notre-Dame, P.A.T., où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons au Montréal Children Cancer Fund, seraient appréciés. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

BRISSON (enfant Maude)
A Lachenaie, le 20 janvier 1977 à l'âge de 3 ans, est décédée Maude Brisson, enfant de Richard Brisson et de Francine Soulière, sœur de Janic. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 11813 est, Notre-Dame, P.A.T., où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons au Montréal Children Cancer Fund, seraient appréciés. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

BRISSON (enfant Maude)
A Lachenaie, le 20 janvier 1977 à l'âge de 3 ans, est décédée Maude Brisson, enfant de Richard Brisson et de Francine Soulière, sœur de Janic. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 11813 est, Notre-Dame, P.A.T., où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons au Montréal Children Cancer Fund, seraient appréciés. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

BRISSON (enfant Maude)
A Lachenaie, le 20 janvier 1977 à l'âge de 3 ans, est décédée Maude Brisson, enfant de Richard Brisson et de Francine Soulière, sœur de Janic. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 11813 est, Notre-Dame, P.A.T., où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons au Montréal Children Cancer Fund, seraient appréciés. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

BRISSON (enfant Maude)
A Lachenaie, le 20 janvier 1977 à l'âge de 3 ans, est décédée Maude Brisson, enfant de Richard Brisson et de Francine Soulière, sœur de Janic. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 11813 est, Notre-Dame, P.A.T., où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons au Montréal Children Cancer Fund, seraient appréciés. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

BRISSON (enfant Maude)
A Lachenaie, le 20 janvier 1977 à l'âge de 3 ans, est décédée Maude Brisson, enfant de Richard Brisson et de Francine Soulière, sœur de Janic. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 11813 est, Notre-Dame, P.A.T., où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons au Montréal Children Cancer Fund, seraient appréciés. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

COURNOYER (Aristide)
A Montréal, le 20 janvier 1977 à l'âge de 85 ans, est décédé M. Aristide Cournoyer, époux d'Alida Morin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil deux fils, Rosaire (époux de Dorothee Morneau), et Jacques, deux filles, Mme Napoléon Leduc (Germaine) et Jacqueline, un gendre M. Roger Guay. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 3472, Ste-Catherine est, pour se rendre à l'église Tres St-Redempteur, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS (Hervé)
Subitement à Miami, le 20 janvier 1977, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Hervé Dagenais, époux de feu Marie-Anne Fortin, demeurant à 271, St-Elzear est, Vimont. Il laisse dans le deuil son frère M. Jules Dagenais, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.M.D. Cyr E.H., 1856, boul. des Laurentides, Vimont, pour se rendre à l'église St-Elzear, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. A la demande de la famille, salons fermés de 5 à 7 heures.

DAGENAIS (Hervé)
Subitement à Miami, le 20 janvier 1977, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Hervé Dagenais, époux de feu Marie-Anne Fortin, demeurant à 271, St-Elzear est, Vimont. Il laisse dans le deuil son frère M. Jules Dagenais, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.M.D. Cyr E.H., 1856, boul. des Laurentides, Vimont, pour se rendre à l'église St-Elzear, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. A la demande de la famille, salons fermés de 5 à 7 heures.

DAGENAIS (Hervé)
Subitement à Miami, le 20 janvier 1977, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Hervé Dagenais, époux de feu Marie-Anne Fortin, demeurant à 271, St-Elzear est, Vimont. Il laisse dans le deuil son frère M. Jules Dagenais, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.M.D. Cyr E.H., 1856, boul. des Laurentides, Vimont, pour se rendre à l'église St-Elzear, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. A la demande de la famille, salons fermés de 5 à 7 heures.

DANSEREAU (Violet)
A l'Hôpital General de Montréal, le 17 janvier 1977, est décédée Violet Trudeau, épouse de Hayward Dansereau. Lui survivent aussi sa sœur Olive (Mme Shaffer) et son frère Victor, ainsi que ses neveux: Audrey et Roddie Dansereau. Un service privé a eu lieu vendredi le 21 janvier, à l'Inhumation au crematorium Montréal Memorial Park. Direction funéraire, maison funéraire J. Walter James de Cite des Deux-Montagnes.

DANSEREAU (Violet)
A l'Hôpital General de Montréal, le 17 janvier 1977, est décédée Violet Trudeau, épouse de Hayward Dansereau. Lui survivent aussi sa sœur Olive (Mme Shaffer) et son frère Victor, ainsi que ses neveux: Audrey et Roddie Dansereau. Un service privé a eu lieu vendredi le 21 janvier, à l'Inhumation au crematorium Montréal Memorial Park. Direction funéraire, maison funéraire J. Walter James de Cite des Deux-Montagnes.

DUBUC (Wilfrid)
A Montréal, le 21 janvier 1977, à l'âge de 83 ans 3 mois, est décédé M. Wilfrid Dubuc, retraité de CNR, époux d'Eva Rodrigue. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils: René, Jean-Louis, Robert, Raymond, ses filles: Jacqueline, Anne-Marie, Suzanne et Gisele, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 6201, rue Laurendeau (coin Jolicoeur), pour se rendre à l'église Coeur-Immaculée-de-Marie, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Wilfrid)
A Montréal, le 21 janvier 1977, à l'âge de 83 ans 3 mois, est décédé M. Wilfrid Dubuc, retraité de CNR, époux d'Eva Rodrigue. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils: René, Jean-Louis, Robert, Raymond, ses filles: Jacqueline, Anne-Marie, Suzanne et Gisele, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 6201, rue Laurendeau (coin Jolicoeur), pour se rendre à l'église Coeur-Immaculée-de-Marie, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Wilfrid)
A Montréal, le 21 janvier 1977, à l'âge de 83 ans 3 mois, est décédé M. Wilfrid Dubuc, retraité de CNR, époux d'Eva Rodrigue. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils: René, Jean-Louis, Robert, Raymond, ses filles: Jacqueline, Anne-Marie, Suzanne et Gisele, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 6201, rue Laurendeau (coin Jolicoeur), pour se rendre à l'église Coeur-Immaculée-de-Marie, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPRAS (Ernest)
A Montréal, le 21 janvier 1977, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Ernest Dupras, époux d'Antoinette Phoenix. Il laisse dans le deuil, une fille Thérèse (Mme Benoit Perrier), deux petits-enfants, Bernard et Francine. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 2614 est, Henri-Bourassa, à 1150 pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPRAS (Ernest)
A Montréal, le 21 janvier 1977, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Ernest Dupras, époux d'Antoinette Phoenix. Il laisse dans le deuil, une fille Thérèse (Mme Benoit Perrier), deux petits-enfants, Bernard et Francine. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 2614 est, Henri-Bourassa, à 1150 pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPRAS (Ernest)
A Montréal, le 21 janvier 1977, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Ernest Dupras, époux d'Antoinette Phoenix. Il laisse dans le deuil, une fille Thérèse (Mme Benoit Perrier), deux petits-enfants, Bernard et Francine. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 2614 est, Henri-Bourassa, à 1150 pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPRAS (Ernest)
A Montréal, le 21 janvier 1977, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Ernest Dupras, époux d'Antoinette Phoenix. Il laisse dans le deuil, une fille Thérèse (Mme Benoit Perrier), deux petits-enfants, Bernard et Francine. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 2614 est, Henri-Bourassa, à 1150 pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRATE (Antoinette)
A Delson, le 21 janvier 1977, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme Antoinette Frate, épouse de Glacinto Frate, mère de Luigi, Louise, Nicolas, Alfred et Philippe. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Poissant & Fils Ltée, 198, rue Principale, Delson, pour se rendre à l'église Ste-Therese-de-l'Enfant-Jesus, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Delson, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

GAUTHIER (Albert)
A l'Hôpital Maisonneuve de Montréal, le 21 janvier 1977, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Albert Gauthier, époux de Jeanne d'Arc Caron. Outre son épouse, il laisse ses enfants, Normand (époux de Fernande Parent), Esther (épouse de Martial Jaquet), Daniel (époux de Yolande Page), Eloi (époux de Rose de Champlain), Anne-Marie (épouse de Laurent Olano), Yves (époux de Denise Poulain), Denis (époux de Nicole Thivierge), Ursule (épouse de John Berta), Luc (époux de Micheline Dompierre), ainsi que plusieurs petits-enfants, et un arrière-petit-fils Dany. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire J. Paul Marchand, 1228, rue Papineau, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons de 2 h à 10 h. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Faire vos dons à la Société canadienne du Cancer.

GAUTHIER (Albert)
A l'Hôpital Maisonneuve de Montréal, le 21 janvier 1977, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Albert Gauthier, époux de Jeanne d'Arc Caron. Outre son épouse, il laisse ses enfants, Normand (époux de Fernande Parent), Esther (épouse de Martial Jaquet), Daniel (époux de Yolande Page), Eloi (époux de Rose de Champlain), Anne-Marie (épouse de Laurent Olano), Yves (époux de Denise Poulain), Denis (époux de Nicole Thivierge), Ursule (épouse de John Berta), Luc (époux de Micheline Dompierre), ainsi que plusieurs petits-enfants, et un arrière-petit-fils Dany. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire J. Paul Marchand, 1228, rue Papineau, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons de 2 h à 10 h. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Faire vos dons à la Société canadienne du Cancer.

GAUTHIER (Albert)
A l'Hôpital Maisonneuve de Montréal, le 21 janvier 1977, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Albert Gauthier, époux de Jeanne d'Arc Caron. Outre son épouse, il laisse ses enfants, Normand (époux de Fernande Parent), Esther (épouse de Martial Jaquet), Daniel (époux de Yolande Page), Eloi (époux de Rose de Champlain), Anne-Marie (épouse de Laurent Olano), Yves (époux de Denise Poulain), Denis (époux de Nicole Thivierge), Ursule (épouse de John Berta), Luc (époux de Micheline Dompierre), ainsi que plusieurs petits-enfants, et un arrière-petit-fils Dany. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire J. Paul Marchand, 1228, rue Papineau, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons de 2 h à 10 h. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Faire vos dons à la Société canadienne du Cancer.

GRENIER (Dosithee)
A Montréal, le 21 janvier 1977, à l'âge de 76 ans, est décédée Dosithee Grenier. Il laisse dans le deuil son épouse, Abilda Bonenfant, ainsi que ses filles: Mme Georgette Boucher, Mme Laurette Frigon, Mme Armande Lantin, Mme Aline Rivest, Mme Gaby Monjon, Mme Gemma Descoteaux, Mme Margot Blanchette, Mme Jacqueline Quirion et Marie-Reine, et ses fils: Fernand, Bert et Real. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Charles E. Rajotte Inc., 3635, rue Hochelaga, (station de métro Joliette), pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENIER (Dosithee)
A Montréal, le 21 janvier 1977, à l'âge de 76 ans, est décédée Dosithee Grenier. Il laisse dans le deuil son épouse, Abilda Bonenfant, ainsi que ses filles: Mme Georgette Boucher, Mme Laurette Frigon, Mme Armande Lantin, Mme Aline Rivest, Mme Gaby Monjon, Mme Gemma Descoteaux, Mme Margot Blanchette, Mme Jacqueline Quirion et Marie-Reine, et ses fils: Fernand, Bert et Real. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Charles E. Rajotte Inc., 3635, rue Hochelaga, (station de métro Joliette), pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENIER (Dosithee)
A Montréal, le 21 janvier 1977, à l'âge de 76 ans, est décédée Dosithee Grenier. Il laisse dans le deuil son épouse, Abilda Bonenfant, ainsi que ses filles: Mme Georgette Boucher, Mme Laurette Frigon, Mme Armande Lantin, Mme Aline Rivest, Mme Gaby Monjon, Mme Gemma Descoteaux, Mme Margot Blanchette, Mme Jacqueline Quirion et Marie-Reine, et ses fils: Fernand, Bert et Real. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Charles E. Rajotte Inc., 3635, rue Hochelaga, (station de métro Joliette), pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENIER (Dosithee)
A Montréal, le 21 janvier 1977, à l'âge de 76 ans, est décédée Dosithee Grenier. Il laisse dans le deuil son épouse, Abilda Bonenfant, ainsi que ses filles: Mme Georgette Boucher, Mme Laurette Frigon, Mme Armande Lantin, Mme Aline Rivest, Mme Gaby Monjon, Mme Gemma Descoteaux, Mme Margot Blanchette, Mme Jacqueline Quirion et Marie-Reine, et ses fils: Fernand, Bert et Real. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Charles E. Rajotte Inc., 3635, rue Hochelaga, (station de métro Joliette), pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAL (Beatrice)
A Montréal, le 20 janvier 1977, à l'âge de 57 ans, est décédée Mlle Beatrice Legal, fille de feu Edouard Legal et de feu Marie-Anne Lamoureux. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Société Cooperative de Frais Funéraires, 1750, rue Amherst, pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de Ste-Agathe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAL (Beatrice)
A Montréal, le 20 janvier 1977, à l'âge de 57 ans, est décédée Mlle Beatrice Legal, fille de feu Edouard Legal et de feu Marie-Anne Lamoureux. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Société Cooperative de Frais Funéraires, 1750, rue Amherst, pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de Ste-Agathe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAL (Beatrice)
A Montréal, le 20 janvier 1977, à l'âge de 57 ans, est décédée Mlle Beatrice Legal, fille de feu Edouard Legal et de feu Marie-Anne Lamoureux. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Société Cooperative de Frais Funéraires, 1750, rue Amherst, pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de Ste-Agathe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAL (Beatrice)
A Montréal, le 20 janvier 1977, à l'âge de 57 ans, est décédée Mlle Beatrice Legal, fille de feu Edouard Legal et de feu Marie-Anne Lamoureux. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Société Cooperative de

avis légaux · appels d'offres · soumissions

AVIS JURIDIQUE

POUR LE COMPTE D'UNE BANQUE À CHARTRE DÉTENTAN DES GARANTIES EN VERTU DE LA SECTION 88 DE LA LOI DES BANQUES

DANS L'AFFAIRE DE:

KLECO MANUFACTURING LTD
BOA SKI, ALLSPORT)

ENCAN DE 2 JOURS

PIÈCES ET VÊTEMENTS DE MOTONEIGE — PRODUITS FINIS — ACIER — MATÉRIEL ROULANT — ÉQUIPEMENT D'ENTRÊTE — ÉQUIPEMENT DE BUREAU — TRACTEURS — CHASSE-NEIGE — TONDEUSES JACOBSEN

SERONT VENDUS PAR

ENCAN PUBLIC

SUR LES LIEUX MÊMES

À LA GUADELOUPE, CTE DE FRONTENAC, QUÉ.
LES MARDI 25 ET MERCREDI 26 JANVIER 1977
À 10H30

POUR S'Y RENDRE: Autoroute des Cantons de l'Est jusqu'à Sherbrooke, prendre la route 108 est jusqu'à la Guadeloupe — millage total: 170. De Québec, prendre la Transcanadienne jusqu'à la sortie 200 est, puis l'autoroute du Trans-Kennedy, route 173. A Beauveville, tourner à droite au pont afin de prendre la route 108 ouest vers la Guadeloupe.

LES ARTICLES SUIVANTS SERONT VENDUS LE MARDI 25 JANVIER 1977 À 10H30 DE L'AVANT-MIDI

PIÈCES DE MOTONEIGE:

Pièces des marques suivantes: Boa Ski • Salisbury • Tri Sport • Steen • Comet • Indus • Pearlless • Mikuni • Kelsey Hayes • Borg Warner • Sno Prince • Utility Trucks • Kohler • Walbro • McCullough • Tillotson. Carrosseries • Cabines • Sièges • Appuie-dos • Plaques inférieures • Châssis • Capots • Réservoirs à essence • Tachymètres • Compte-tours • Filage • Attelage • Carter d'embranchement • Convertisseurs • Pièces montées • Embayages • "Sliding plates" • Supports de moteur • Skis • Patins de ski • Ensembles de phares • Feux arrière et doubles • Chaines • Brides de capot • Pare-chocs avant et arrière • Mousse insonorisante • Bavoilets à neige • Supports de plaque inférieure • Supports de cache-moteur • Boîtiers de roulements à billes • Arbres arrière • "Boggie wheels" • Supports extérieurs • "Half suspensions" • Bras mobiles avant • Pieds et moyeux de ski • Directions • Silencieux • Leviers de freins et de gaz • Barres d'accouplement • Guidons • Lames de montage du moteur • Collecteurs d'échappement en "Y" • Sourdines • Ensembles de convertisseurs et arbre principale • Ensemble d'embranchement • Poulies d'embranchement • Cales d'écartement du carter de chaîne • Conduites de prise d'air • "Fixed converter halves" • Ensembles de couvre-poulie • Réservoirs à essence • Para-brise • Fixations de ceinture de sécurité • Ecrous • Boulons • Rondelles • Ressorts de convertisseur • Prises d'air avant • Cercles de phare • Charnières à courroie • Bras pivotants • Ressorts à lame unique • Entraînement nylon • Douilles • Interrupteurs de feu d'arrêt • Carter de câbles de freins et de gaz • Filtrés à air • Conduites de sortie d'air • Boîtier d'embranchement • Carters de chaîne et couvre-chaîne • Calepieds • "Cab guides" • Panneaux et tableaux de bord • Sourdines d'entrée • Entraînements à angle • Carrosseries de course • Suspensions de direction • Arbres • Patins de convertisseur • Bases de moteur • Chenilles Cobra, etc. • Vaste quantité de pièces de moteur Kohler & Tillotson et de pièces de carburateur Walbro, dont la liste serait trop longue.

VÊTEMENTS DE MOTONEIGE:

Combinaisons pour hommes, femmes et enfants • Vestes • Pantalons • Cagoules • Chaudails • Lunettes • Etc.

LES ARTICLES SUIVANTS SERONT VENDUS LE MERCREDI 26 JANVIER 1977, À 10 HEURES 30 DE L'AVANT-MIDI.

MOTONEIGES 1977 BOA SKI MARK II prototype 440 c.c.
MOTONEIGES 1977 BOA SKI MARK I prototype 440 c.c.
BOA SKI 1976, MARK I et II, 340 c.c.
MOTONEIGES 1976 BOA SKIS/5 440 c.c.
MOTONEIGES DE COURSE 1976 BOA SKI 250 c.c. et 440 c.c. — MOTONEIGES MK1 292 c.c.
CHARIOT 1974 TOUT TERRAIN, cap. 500 lb. — MOTOS À TROIS ROUES TRISPORT DE COURSE, 340 c.c.
(2) VÉHICULES TOUT TERRAIN
(3) REMORQUES DOUBLES POUR MOTONEIGES

PRODUITS ET PIÈCES JACOBSEN:

TONDEUSES ROTATIVES TURBOVENT 19", MÊME MODÈLE 21" AVEC PANIER À HERBE et moteurs B & S TRACTEURS JACOBSEN NO LT1050 & LT 1060 = TRACTEURS MK III "PACE COMMAND" — MODÈLE AUTOTRACTE 26" ROTATIVE, 5 c.c. — TONDEUSES ROTATIVES TURBOVAC 5P22" avec accessoires — TONDEUSE ROTATIVE TORBOVENT 21", démarreur à clé, moteur B & S, TURBO BROYEUR 21", A MOTEUR ÉLECTRIQUE — (16) TONDEUSES ROTATIVES 11, 21" TURBOVENT — TONDEUSES ROTATIVES TRIM-O — TRACTEUR 7 c.v., 34", démarr. électrique — TRACTEURS GT10 — TRACTEUR 16 c.v., GT 14 HY-DRO — SOUFFLEUSES À NEIGE 26" GP10 — PANIER POUR RASSASSAGE DE L'HERBE — TONDEUSES SUR ROUES — TONDEUSES ROTATIVES 42" — TONDEUSES ROTATIVES 50" — ainsi qu'une grande quantité de pièces Jacobsen, freins, commutateurs, etc. etc.

ÉQUIPEMENT D'ENTRÊTE:

Étagères d'acier, qualité lourde EDI, 24 x 108" — Grande quantité d'étagères d'acier de 18" — 24" — 36" x 48" — AGRAFEUSE BOSTITCH A PIED — Balance électronique Toledo, 1000 lb. — EXTINCTEURS — TABLES DE TRAVAIL — ÉTAUX POUR BANC — CHARIOT À Outils PORTATIF — CHARIOT À ÉTAGÈRE — GRANDS CONTENEURS MÉTALLIQUES — PANIERS DE PLASTIQUE — ÉCHELLES À RALLONGES — MACHINE À DÉCOUPER A DIAGRAMME ET STENCIL — PORTE-MANTEAUX — etc., etc., etc.

MATÉRIEL ROULANT:

Cadillac 1975, hardtop 2 portes, tout équipée. Camion Chevrolet 1974, 5 tonnes avec benne d'acier 18 pieds. Autobus GMC 1969 équipé.

ÉQUIPEMENT ET ACCESSOIRES DE BUREAU:

Bureaux — fauteuils pivotants — chaises de steno — Classeurs — Classeurs à système latéral — Classeurs "Visi-dossiers" — Calculatrices électriques — Machines à écrire électriques — Projecteur sonore — Classeurs portatifs à dossier abattant — Chaises empilables — Tabourets pivotants — Classeurs Cardex — Babilards — Mosaic — etc., etc., etc.

VISITE:

Lundi 24 janvier 1977, de 9 à 18 heures

TERMES: 25% de dépôt, solde comptant ou par chèque visé à la livraison, selon les conditions indiquées.

GOLDSMITH & Co. Ltd.

ENCANTEURS - ÉVALUATEURS - LIQUIDATEURS
1162 ST-ANTOINE OUEST
MONTRÉAL, QUÉBEC
Tél.: (514) 866-5801

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visent les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'Agent des Finances et de l'Administration, Ministère des Travaux Publics, Chambre 266, 2ième étage, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, C.P. 1600, Terminus Postal, Québec G1K 4K2 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, chambre 266, 2ième étage, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, Québec, G1K 4K2, sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISES

Appel d'offres 77q-010P — Construction d'un mur de protection, ancrage, lots pt. 51 à pt. 55, Champlain, Comté Champlain, P.Q.

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux des Associations des constructeurs de Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke et Montréal, ou au bureau du Ministère à Montréal, ainsi qu'au bureau de poste de Champlain, P.Q.

Date limite: le vendredi 4 février 1977
Dépôt: \$50.00

INSTRUCTIONS

Le dépôt offert aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées de la garantie déterminée aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Léon St-Arnaud
Agent des Finances et de l'Administration
District de Québec

ENCAN DE MOBILIER ET ACCESSOIRES MÉNAGERS EN BON ÉTAT

Lundi le 24 janvier 1977 à 9h30

Réfrigérateur deux portes Beatty et cuisinière électrique G.S.W. 30", couleur avocat — Laveuse et sècheuse automatiques G.S.W. — Plusieurs tapis, petits et grands, moquettes et tapis d'Orient, incluant genre Aubusson, etc. — Fautouil à bascule pivotant et labourer, garnis de tissu orange — Plusieurs chaises de bureau et bureaux — Cuisinière à gaz — Ensemble de 6 fauteuils pivotants — Bibliothèque — Tables pour lampes, chrome et verre fumé — Sièges — Desserte en acajou — Pupitre à abattant — Écrans de cheminée — Sota et fauteuil garnis de brocat bleu et or — Causeuse en velours vert — Assortiment de meubles pour salon, salle à manger, chambre à coucher et cuisine — Appareils électriques — Miroirs — Lampes, plafonniers, lampadaires — Tableaux à huile, aquarelles, gravures, reproductions — Tables, chaises et fauteuils d'appoint — Argenterie, argent plaqué, porcelaine, laiton, cristal, boîtes de vaisselle et de livres, décorations, etc.

EXPOSITION: Samedi le 22 janvier 1977 de 9h30 à 17h et juste avant la vente le lundi.

FRASER BROS. LTD.
Espace hebdomadaire: 8810 Deschamps, angle Fairfax
Téléphone 347-8550
(Encanteurs, évaluateurs et liquidateurs depuis 1888)

LOI SUR LA FAILLITE APPEL DE SOUMISSIONS

Dans l'affaire de la faillite de:

DENIS CÔTE,
853 rue Notre-Dame, app. 4,
Repentigny, P.Q.

Des soumissions cachetées, accompagnées d'un chèque visé, représentant 15% de la soumission à titre d'arrhes et portant la mention "SOUMISSION-DENIS CÔTE", seront reçues au bureau de JACQUES HUARD, c.a., syndic, 1 Place Ville-Marie, suite 2240, Montréal, jusqu'au vendredi, le 28 janvier 1977 à 11:00 heures de l'avant-midi, pour l'achat de l'actif ci-après mentionné:

Automobile Mercury Marquis 1974 avec air conditionné, évaluée à \$1500.00

INSPECTION DES ACTIFS

Les actifs pourront être vus en s'adressant à la station de service R. Durand Texaco au 1470 rue St-Charles, Longueuil, P.Q., lundi le 24 janvier 1977 entre 10:00 heures a.m. et 4:00 heures p.m.

CONDITIONS DE VENTE

1. Seules les enveloppes scellées et portant ostensiblement la mention "SOUMISSION-DENIS CÔTE" seront acceptées et considérées.
2. Un dépôt de 15% à titre d'arrhes, par chèque visé ou mandat, devra accompagner chaque soumission, le solde devenant dû et exigible sur acceptation ou à tels termes acceptables au syndic.
3. Le syndic se réserve le droit de rejeter toutes ou une partie des soumissions.
4. Le dépôt sera remis au soumissionnaire si la soumission n'est pas acceptée. Le dépôt sera confisqué à titre de dommages-intérêts si le soumissionnaire retire sa soumission ou ne conclut pas la vente.
5. Les soumissions seront acceptées en présumant que le lot ou les soumissionnaires auront examiné l'actif et qu'aucune garantie sous quelque forme que ce soit ne peut être fournie, ni directement ni indirectement.
6. L'acquéreur devra, dans les six (6) jours de l'acceptation de l'offre, prendre possession de l'actif sur place, à ses propres frais, sans aucune responsabilité et sans aucun recours contre le syndic.
7. Toutes taxes fédérales et/ou provinciales seront à la charge de l'acquéreur en sus du prix d'achat.
8. Pour de plus amples informations, prière de communiquer avec le bureau du syndic.
9. Tous les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions, au bureau du syndic soussigné.

JACQUES HUARD, c.a., syndic.

Bureau de: **TOUCHE ROSS & CIE**
1 Place Ville-Marie
Suite 2240
Montréal, P.Q.
Tél.: 514-861-672L

LOI SUR LA FAILLITE

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

EMILIEN GOSSELIN, chauffeur de camion et DAME CÉCILE (LECCOURS) GOSSELIN, ménagère, mariés sous le régime de la séparation de biens et demeurant ensemble à 5300 Bachand, St-Hubert, P.Q.

AVIS est par les présentes donné que EMILIEN GOSSELIN et DAME CÉCILE (LECCOURS) GOSSELIN, ont fait cession de leurs biens en date du 10 janvier 1977 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 28ème jour de janvier, 1977 à 11:45 heures a.m., au Bureau du Séquestre Officiel, 10 est, rue Notre-Dame, Montréal, Qué.

Date de Montréal, le 12ème jour de janvier, 1977

PAUL RAINVILLE, SYNDIC

BUREAU DE: **PAUL RAINVILLE, SYNDIC**
484 rue McGill, suite 43,
Montréal, Qué.,
H2Y 2H2
Tél.: 866-4391

DOLPHIN CORPORATION

AVIS

AVIS est par les présentes donné que DOLPHIN CORPORATION, une corporation constituée selon la Loi des Compagnies du Québec et ayant son siège social et principale place d'affaires dans les Cités et District de Montréal, demandera au Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières de la Province de Québec, l'autorisation d'abandonner sa chartre en vertu des dispositions de la Loi des Compagnies du Québec.

SIGNE à Montréal, ce 18ème jour de janvier, 1977.

CHAÏT SALOMON GELBER
REIS BRONSTEIN LITVACK
ECHENBERG & LIPPER
Procureurs des requérants.

Transports Canada / Transport Canada

ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AÉRIENS RÉGION DU QUÉBEC APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à l'aéroport de Val d'Or, Québec.

NETTOYAGE DES BÂTIMENTS DE L'AÉROPORT DE VAL D'OR POUR UNE PÉRIODE DE DEUX ANS COMMENÇANT LE 1er MAI 1977

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, Ministère des Transports, pièce 175-C, Édifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Qué. (636-3203), seront reçues jusqu'à 15:00 heures, heure normale de l'est, le 8 mars 1977.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de \$25.00 fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours suivant l'avis des résultats de l'appel d'offres.

Une réunion d'information sera tenue jeudi le 17 février 1977 à 13:30 heures, heure normale de l'est, au bureau du Directeur de l'Aéroport de Val d'Or, au 2e étage de l'Édifice des Opérations Aéroport de Val d'Or, Val d'Or, Québec.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A.O. Dumas,
Administrateur régional du Québec,
Administration canadienne des Transports aériens,
Ministère des Transports,
Aéroport int. de Montréal,
Le 11 janvier 1977.

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

BERTRAND GAGNON & MICHELINE LALONDE GAGNON,
"B & M GAGNON ENRG"

Des soumissions accompagnées d'un dépôt (par chèque certifié) représentant 20% de la soumission, seront reçues au bureau du syndic soussigné jusqu'à LUNDI le 31 janvier 1977, à 11:00 heures a.m. pour l'achat des actifs ci-après décrits en bloc ou en lots séparés.

LOT A: IMMEUBLE à 245 Boulevard Édouard VII,
St-Jacques Le Mineur, P.Q., valeur \$80,000.00
(sujet à hypothèque d'environ \$59,000.00)

LOT B: ÉQUIPEMENT DE BAR SALON \$ 3,430.00

LOT C: CHALET D'ÉTÉ, à rue Forget, \$15,000.00
(sujet à hypothèque d'environ \$9,000.00)

INSPECTION D'ACTIFS: L'immeuble et l'équipement pourront être inspectés le mercredi 26e jour de janvier, 1977 de 10:00 heures a.m. à midi, ET le Chalet d'été pourra être visité le mercredi 26e janvier, 1977 de 2:00 heures p.m. à 4:00 heures p.m.

AVIS À TOUS LES SOUMISSIONNAIRES

CONDITIONS DE VENTE:

1. Comptant ou à tels termes acceptables au syndic et aux inspecteurs.
2. Le syndic et les inspecteurs se réservent le droit de rejeter toutes les soumissions.
3. Les soumissions doivent être scellées et doivent porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit "SOUMISSION... B & M GAGNON ENRG".
4. Le dépôt sera remis au soumissionnaire si sa soumission est rejetée.
5. Le dépôt sera confisqué à titre de dommages-intérêts payés au syndic par le soumissionnaire, si ce dernier retire sa soumission avant qu'il ait reçu l'avis dont il est question au paragraphe 6, de l'article 109 des règles régissant la faillite.
6. Le soumissionnaire dont la soumission a été acceptée perdra son dépôt à titre de dommages-intérêts s'il ne conclut pas la vente.
7. Toutes taxes découlant de la vente de ces actifs seront à la charge de l'acquéreur en plus du prix d'achat.
8. Les acquéreurs devront prendre possession des actifs, sur place à leurs propres frais, sans aucune responsabilité de la part du syndic.
9. Les soumissions seront acceptées en assumant que les acquéreurs auront examiné les actifs et aucune garantie sous quelque forme que ce soit ne peut être fournie.
10. Copie de la liste d'inventaire sera disponible sur demande, au frais du soumissionnaire.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront ouvertes le LUNDI, 31 janvier, 1977 à 11:00 a.m., au bureau du syndic soussigné. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

Pour plus de renseignements, prière de communiquer avec le bureau du syndic soussigné.

PAUL RAINVILLE, SYNDIC

BUREAU DE: **PAUL RAINVILLE, SYNDIC,**
484 rue McGill, suite 43,
Montréal, Qué.,
TÉL.: 866-4391

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSION

Dans l'affaire de la faillite de:

WORLD WIDE ENTERPRISES CORPORATION
395, rue Norman, Ville Saint-Pierre, Qué.

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau de SAMUEL DRUKER, C.A., jusqu'à 14h le vendredi 28 janvier 1977, pour l'achat des biens suivants:

Lot n° 1 — Marchandises diverses: articles de cuir, combinaisons et accessoires de motocyclistes, valeur à l'inventaire \$47,609.85

Lot n° 2 — Cartes et supports d'étalage, valeur à l'inventaire \$10,512.00

Lot n° 3 — Matériel d'expédition, valeur à l'inventaire \$ 1,165.00

Lot n° 4 — Ford LTD 1973

1° Toutes les soumissions doivent être cachetées et porter la mention "WORLD WIDE ENTERPRISES CORPORATION".

2° Toutes les soumissions doivent s'accompagner d'un chèque visé représentant 20% de l'offre, laquelle somme est remboursable dans le cas du rejet d'une offre. Un soumissionnaire verra son dépôt confisqué à titre de dommages-intérêts s'il retire son offre avant d'avoir été avisé par écrit d'une acceptation ou d'un rejet de soumission ou s'il ne conclut pas la vente dans les cinq jours qui suivent l'acceptation.

3° On ne s'engage à accepter ni l'offre la plus élevée ni aucune autre des offres présentées.

4° On sera tenu de verser toute taxe exigible à la vente.

5° Tous les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des soumissions au bureau du syndic le vendredi 28 janvier 1977 à 14h.

6° On pourra examiner les lots 1, 2 et 3 au 300, ch. Canal Bank, p. 313, Montréal, Qué. le mardi 25 janvier 1977, de 10h à 16h. On pourra examiner le lot 4 au 5160, boul. Décarie, Montréal, Qué. le mardi 25 janvier 1977, de 10h à 16h.

7° Tout excédent ou déficit quantitatif donnera lieu à une rectification basée sur les prix d'inventaire.

8° On est prié d'indiquer les montants proposés pour chaque lot individuellement.

SAMUEL DRUKER, C.A.,
Syndic

BUREAU: **DRUKER, SILVERMAN & CIE**
4333 ouest, rue Ste-Catherine
porte 201, Montréal, Qué.
Tél.: 935-8561

VILLE DE POINTE-CLAIRE

SOUMISSION

Pour la fourniture de trois (3) camionnettes, année 1977 (Soumission No. 585)

Des soumissions cachetées sont demandées pour la fourniture de trois (3) camionnettes, année 1977, pour la Ville de Pointe-Clare.

Les soumissions doivent être adressées au Conseil de la Ville de Pointe-Clare et livrées au Greffier de la Ville à l'Hôtel de Ville, 451 boulevard St-Jean, Pointe-Clare, Québec, au plus tard à trois heures de l'après-midi, heure normale de l'est (3:00 P.M. H.N.E.) le 2 février 1977.

On peut se procurer les formules de soumissions en s'adressant au département des Achats, Hôtel de Ville, Pointe-Clare, Québec. La plus basse, ni aucune des soumissions, ne sera nécessairement acceptée.

(Mme) S.C. Larue, O.M.A., Greffier.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE (Article 80 (4))

Dans l'affaire de la faillite de: GERARD DE ANGELIS, épicer, faisant affaires sous le nom et raison sociale de MARCHÉ ST-PHILIPPE au 1349 est, rue Belanger, Montréal, Qué. et demeurant au 2265 Côte-Vertu, St-Laurent, Qué.

FAILLITE

AVIS est par les présentes donné que par une ordonnance de sequestre a été rendue contre GERARD DE ANGELIS le 12ème jour de janvier 1977 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 2ème jour de février 1977, à 11 h 15 de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel 10 est, rue Notre-Dame dans la ville de Montréal, dans la Province de Québec.

Date de Montréal, ce 19ème jour de janvier 1977

ARMAND GAGNON, Syndic

PERRAS, FAFARD, GAGNON, BERTRAND & ASSOCIÉS
1400, Tour de la Bourse
Place Victoria
Montréal, Québec H4Z 1G1
Tél.: (514) 879-1385

AVIS LÉGAL PRÉLIMINAIRE

PAR ORDRE D'ANDRÉ GIROUX C.A. SYNDIC EN LA PROPOSITION DE

MODERN LITHOGRAPHING LTD
ET POUR LE COMPTE D'AUTRES PARTIES INTÉRESSÉES

MACHINERIE

D'IMPRIMERIE ULTRA-MODERNE

PRESSES — PLATINE — RELIURE — CAMÉRAS
GRAVURE — ÉQUIPEMENT DE MANUTENTION
MOBILIER DE BUREAU — CHARIOTS ÉLÉVATEURS

TERRAIN ET IMMEUBLE

SERONT VENDUS PAR

ENCAN PUBLIC

EN LOTS DÉTAILLÉS SANS RÉSERVE

MARDI 1er FÉVRIER 10 h 30 A.M.

SUR LES LIEUX

5332 - 12e AVENUE, ROSEMONT, MONTRÉAL

POUR DÉTAILS: CONSULTEZ LA PRESSE SAMEDI PROCHAIN

VISITE PRÉALABLE: LUNDI 31 JANV. DE 9 H.A.M. — 5 H.P.M.

CONDITIONS DE VENTE

DÉPÔT COMPTANT 25% SOLDE COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ

ET SELON CONDITIONS AFFICHÉES

POUR RENSEIGNEMENTS CONTACTEZ

ENCANTEURS CONTINENTAL
LIMITÉE

478, rue McGill 514 / 842-9588

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

Jacques Boulanger & Diane Leduc Boulanger,
1785, rue Lorraine,
Laval, P.Q.

Des soumissions, sous enveloppe scellée, et devant porter au recto de l'enveloppe et lisiblement écrit le mot "SOUMISSION" ou le mot "TENDRE" de même que le nom de la faillite pour laquelle les soumissions sont demandées, seront reçues au bureau du syndic, J.-Guy St-Georges, 401 est, Boul. St-Joseph, Montréal, province de Québec jusqu'à jeudi 3 février 1977 à 2:00 heures P.M. pour l'achat en bloc ou en lots séparés des actifs ci-après mentionnés:

Lot "A" 1 chalet hivereté, 6½ appartements situés au 24, chemin du Petit Ruissseau, Lac Noir, St-Jean de Matha, P.Q. (Partie du Lot 569 de la paroisse de St-Jean de Matha) (Sujet à hypothèque et autres charges). Valeur 15,000.00

Lot "B" automobile Pontiac Laurentien 1976, vices électriques, air climatisé, etc. (tout équipé). Valeur 5,000.00

INSPECTION DES ACTIFS:

Lot "A" le samedi, 29 janvier 1977 entre 10 heures A.M. et 4 heures P.M., au 24, chemin du Petit Ruissseau, Lac Noir, St-Jean de Matha, P.Q.

Lot "B" En communiquant avec M. Gilbert Perrier à (514) 844-1044

CONDITIONS DE VENTE:

- 1) Seules les enveloppes scellées portant la mention "SOUMISSION Jacques Boulanger" seront acceptées.
- 2) Un dépôt de 15% au moins, à titre d'arrhes, par chèque visé à l'ordre du syndic, devra accompagner chaque soumission, le solde devenant dû et exigible sur acceptation ou à tels termes acceptables au syndic et aux inspecteurs, qui se réservent le droit de rejeter toutes les soumissions. Le dépôt sera remis au soumissionnaire si sa soumission n'est pas acceptée.
- 3) Tout soumissionnaire qui retire sa soumission avant considération par les inspecteurs, et signification par le syndic à cet effet, verra son dépôt confisqué à titre de dommages-intérêts.
- 4) Le soumissionnaire dont la soumission aura été acceptée verra son dépôt confisqué, à titre de dommages-intérêts, s'il ne conclut pas la vente.
- 5) Toutes taxes découlant de la vente de ces actifs seront à la charge de l'acquéreur, en plus du prix d'achat.
- 6) Les soumissions seront acceptées en assumant que les acquéreurs auront examiné les biens et titre et aucune garantie ou condition sous quelque forme que ce soit, ne pourra être fournie quant à la description, classification, qualité et condition mécanique.
- 7) Les acquéreurs devront prendre possession des actifs à leurs frais, sans aucune garantie de la part du syndic.

INVITATION:

OBJET DE L'ASSEMBLÉE—OUVERTURE ET ANNONCES DES SOUMISSIONS REÇUES

Les soumissions seront ouvertes, le jeudi 3 février 1977 à 2 h 00 de l'après-midi au bureau du syndic soussigné. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

Date de Montréal, ce 19 janvier 1977

J.-GUY ST-GEORGES, C.A. SYNDIC

BUREAU: **St-Georges, Hébert & Cie**
401 est, Boul. St-Joseph,
Montréal, H2J 1J6
Tél: 844-2397 & 844-1044

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 16 décembre 1976 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à THOMASSIN ENRG, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laval le 7ème jour de janvier 1977 sous le numéro 392296.

Ce 19ème jour de janvier 1977.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 28 décembre 1976 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à AUTO BOULEVARD ST-MARTIN INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laval le 7ème jour de janvier 1977, sous le numéro 392295.

Ce 19ème jour de janvier 1977

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Je demande à la Commission des transports du Québec l'émission de deux permis d'importation pour transporter des personnes de l'aéroport de Val d'Or aux hôtels suivants: L'Écale, le Pal's, le Continental, le Sigma et l'hôtel des Gouverneurs et vice versa.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des transports du Québec dans les cinq (5) jours de la troisième parution du présent avis dans le journal.

Raymond Routin,
183A, rue La Salle
Val d'Or.

3e publication samedi 22 janvier 1977

LOI SUR LA FAILLITE

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: DANIEL MORIER

AVIS est par les présentes donné que M. Daniel Morier, ayant fait affaires sous la raison sociale "DANIEL MORIER SPORT", 4400 boul. Laurier, Dorval, St-Hyacinthe, P.Q., a fait cession de ses biens le 13ème jour de janvier 1977, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 3ième jour de février 1977, à 10:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, 10 Est, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.

LAURENT LANGEVIN, L.S.C., Adm. A.

Bureau: **PERRAS, FAFARD, GAGNON, BERTRAND & ASSOCIÉS**
1400, Tour de la Bourse
Place Victoria
Montréal, Québec H4Z 1G1
Tél.: (514) 879-1385

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE (Article 80 (4))

Dans l'affaire de la faillite de:

ABLE INSULATION INC. corporation légalement constituée selon la Loi, ayant place d'affaires au 237 avenue Ash, en les villes et district de Montréal.

FAILLITE

AVIS est par les présentes donné qu'une ordonnance de sequestre a été rendue contre ABLE INSULATION INC., le 21ème jour de décembre 1976 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27ème jour de janvier 1977, à 10 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre officiel, 10 est, rue Notre-Dame, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.

Date de Montréal, ce 6ème jour de janvier 1977.

ARMAND GAGNON, Syndic

PERRAS, FAFARD, GAGNON, BERTRAND & ASSOCIÉS
1400, Tour de la Bourse
Place Victoria
Montréal, Québec H4Z 1G1
Tél.: (514) 879-1385

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

TRIMESTRE D'AUTOMNE 1977



AMÉNAGEMENT

	premier cycle	cycles supérieurs
Aménagement		●
Architecture	■	○
Architecture paysagiste	■	
Design industriel	■	
Urbanisme		○

ARTS ET SCIENCES

	premier cycle	cycles supérieurs
Activités psycho-éducatives	▽	
Anthropologie	■ □ ▽	○ ●
Arts plastiques	▽	
Bioéthologie		○
Biochimie	■ □ ▽	○ ●
Chimie	■ □ ▽	○ ●
Criminologie	■ □ ▽	○ ●
Demographie	▽	○ ●
Études africaines	□	○ ●
Études allemandes	■ □ ▽	○ ●
Études anciennes	■ □ ▽	○ ●
Études anglaises	■ □ ▽	○ ●
Études cinématographiques	▽	
Études est-asiatiques	▽	
Études françaises	■ □ ▽	○ ●
Études hispaniques	■ □ ▽	○ ●
Études italiennes	▽	
Études juives	▽	
Études russes	■ □ ▽	○ ●
Étude théâtrales	▽	
Géographie	■ □ ▽	○ ●
Géologie	■ □ ▽	○ ●
Grec moderne	▽	
Histoire	■ □ ▽	○ ●
Histoire de l'art	■ □ ▽	○ ●
Histoire des sciences	○	
Histoire et socio-politique des sciences	○ ●	
Informatique	■ □ ▽	○ ●
Linguistique	■ □ ▽	○ ●
Littérature	■ □ ▽	○ ●
Littérature comparée	○	
Mathématiques	■ □ ▽	○ ●
Philosophie	■ □ ▽	○ ●
Physique	■ □ ▽	○ ●
Psycho-éducation	■ □ ▽	○ ●
Psychologie	■ □ ▽	○ ●
Relations industrielles	■ □ ▽	○ ●
Sciences biologiques	■ □ ▽	○ ●
Sciences de la communication	▽	
Sciences économiques	■ □ ▽	○ ●
Sciences médiévales	○	
Science politique	■ □ ▽	○ ●
Service social	■ □ ▽	○ ●
Sociologie	■ □ ▽	○ ●
Traduction	■ □ ▽	○ ●
Programme hétérogène	▽	

DROIT

	premier cycle	cycles supérieurs
Droit	■ □ ▽	○ ●
Droit notarial	▽	○ ●

ÉDUCATION PERMANENTE

	premier cycle	cycles supérieurs
Animation	▽	
Animation de la vie étudiante	▽	
Animation pédagogique des bibliothèques	▽	
Coopération	▽	
Enseignement à l'élem.	▽	
Enseignement de l'anglais lang. seconde à l'élem.	▽	
Enseignement de l'éducation physique à l'élem.	▽	
Enseign. des mathématiques (art des sciences à l'élem.)	▽	
Enseignement du français lang. seconde	▽	
Études québécoises	▽	
Gérontologie	▽	
Information et journalisme	▽	

ÉDUCATION PERMANENTE (suite)

	premier cycle	cycles supérieurs
Loisir	▽	
Mathématiques	▽	
Nursing communautaire	▽	
Nursing clinique	▽	
Organisation des soins et éducation en nursing	▽	
Publicité	▽	
Recherche opérationnelle	▽	
Récréation	▽	
Relations industrielles I	▽	
Relations industrielles II	▽	
Relations publiques	▽	
Sciences de la communication	▽	
Sciences familiales	▽	
Traduction I	▽	
Traduction II	▽	

ÉDUCATION PHYSIQUE

	premier cycle	cycles supérieurs
Éducation physique	■ □ ▽	○ ●

MÉDECINE

	premier cycle	cycles supérieurs
Administration des serv. de santé		○
Alimentation	□	○ ●
Anatomie		○ ●
Biochimie		○ ●
Genie bio-médical		○
Gestion d'hôpital	▽	
Hygiène (env.)		○ ●
Internat et résidence		DES
Médecine	MD	○ ●
Médecine et chirurgie expérimentales		○ ●
Microbiologie et immunologie		○ ●
Nutrition	■	○ ●
Pathologie		○ ●
Pharmacologie		○ ●
Physiologie		○ ●
Santé communautaire		○
Sciences cliniques		○ ●
Sciences neurologiques		○ ●

MÉDECINE DENTAIRE

	premier cycle	cycles supérieurs
Biologie dentaire		○
Hygiène dentaire	□	○ ●
Médecine dentaire	D.M.D.	○ ●
Orthodontie	▽	○ ●
Pédodontie	▽	

MÉDECINE VÉTÉRAIRE

	premier cycle	cycles supérieurs
Anatomie et physiologie vétérinaires		○
Internat de perfectionnement en sci. app. vet.		▽
Médecine vétérinaire	D.M.V.	○ ●
Médecine vétérinaire préventive		○ ●
Pathologie et microbiologie vétérinaires		○
Sciences cliniques vétérinaires		○

MUSIQUE

	premier cycle	cycles supérieurs
Composition	■ □ ▽	○ ●
General	■ □ ▽	○ ●
Histoire et langues musicales	■ □ ▽	○ ●
Interprétation	■ □ ▽	○ ●
Musicologie	■ □ ▽	○ ●
Techniques d'écriture	■ □ ▽	○ ●
Musique	■ □ ▽	○ ●

NURSING

	premier cycle	cycles supérieurs
Administration des soins et éducation	▽	
Nursing	■ □ ▽	○ ●

OPTOMÉTRIE

	premier cycle	cycles supérieurs
Optique physiologique		○
Optométrie	L.S.O.	○ ●

PHARMACIE

	premier cycle	cycles supérieurs
Chimie médicinale		○ ●
Pharmacie	■ □ ▽	○ ●
Pharmacie d'hôpital		○ ●
Pharmacognosie		○ ●
Pharmacodynamie biochimique		○ ●
Sciences pharmaceutiques		○ ●

RÉADAPTATION

	premier cycle	cycles supérieurs
Ergothérapie	■ □ ▽	○ ●
Orthophonie et audiologie	■ □ ▽	○ ●
Physiothérapie	■ □ ▽	○ ●

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

	premier cycle	cycles supérieurs
Administration scolaire		○ ●
Andragogie	▽	○ ●
Didactique de l'anglais, lang. sec. au secondaire	▽	○ ●
Éducation	■ □ ▽	○ ●
Éducation comparée		○ ●
Études péd. pour l'ens. professionnel au sec.	▽	
Éducation préscolaire et enseign. elem.	■ □ ▽	○ ●
Enseignement du français langue maternelle au sec.	▽	
Enseignement du français langue maternelle à l'élem.	▽	
Enseignement collégial		○ ●
Enseignement secondaire et collégial		○ ●
Enseignement secondaire et collégial (didactique)		○ ●
Enseignement de l'expression dramatique	▽	
Fondements de l'éducation		○ ●
Mesure et évaluation	▽	○ ●
Orthopédagogie	■ □ ▽	○ ●
Pédagogie audio-visuelle	▽	○ ●

THÉOLOGIE

	premier cycle	cycles supérieurs
Théologie	■ □ ▽	○ ●
Études bibliques	□	○ ●
Études catéchétiques	□	○ ●
Études pastorales	▽	○ ●
Études théologiques	▽	○ ●
Sciences de la religion	□	○ ●
GRADES CANONIQUES		
Théologie		L.Th. ●

ÉCOLES AFFILIÉES

POLYTECHNIQUE

	premier cycle	cycles supérieurs
Environnement		○
Genie biomédical		○
(conj. avec Médecine)		
Genie chimique	■ □ ▽	○ ●
Genie civil	■ □ ▽	○ ●

POLYTECHNIQUE (suite)

	premier cycle	cycles supérieurs
Genie des systèmes		○
Genie électrique	■ □ ▽	○ ●
Genie géologique	■ □ ▽	○ ●
Genie industriel	■ □ ▽	○ ●
Genie mécanique	■ □ ▽	○ ●
Genie métallurgique	■ □ ▽	○ ●
Genie minier	■ □ ▽	○ ●
Genie nucléaire	■ □ ▽	○ ●
Genie physique	■ □ ▽	○ ●
Géologie de l'ingénieur		○ ●
Géologie minière		○ ●
Géophysique appliquée		○ ●
Géotechnique		○ ●
Ressources hydriques		○ ●
Sciences géodésiques		○ ●
Structures		○ ●
Transport		○ ●
Electricité du bâtiment	▽	
Mécanique du bâtiment	▽	
Sciences de la construction	▽	
Sciences géodésiques I	▽	
Sciences géodésiques II	▽	
Technologie de la prévention d'incendies	▽	

Note: Le Diplôme d'études complémentaires peut être obtenu au niveau des études supérieures dans toutes les disciplines du génie.

HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

	premier cycle	cycles supérieurs
Administration		○ ●
Administration des affaires	■ □ ▽	○ ●
Gestion		○ ●
Gestion d'entreprise	▽	
Gestion financière	▽	
Gestion du marketing	▽	
Gestion du personnel	▽	
Sciences administratives		Dipôme
Sciences comptables		Dipôme

SIGNIFICATION DES SYMBOLES:

- baccalauréat spécialisé ■
- sujet majeur □
- certificat ▽ sujet mineur ▽
- maîtrise ○
- doctorat ●

DEMANDE D'ADMISSION

PREMIER CYCLE ET CYCLES SUPÉRIEURS
Le formulaire de demande d'admission doit parvenir **AVANT LE 1er MARS** au **Bureau du registraire (admission)**
C.P. 6205, Succursale A, Montréal, Qué., H3C 3T5
Tel.: 343-7076

FACULTE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

S'adresser à la Faculté
Adresse postale: C.P. 6128, Montréal, Qué., H3C 3J7
Tel.: (jour) 343-6090
(soir) 343-6992

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

Le formulaire de demande d'admission doit parvenir à l'École des Hautes Études commerciales
5255 av. Decelles, Montréal, Qué., H3T 1V6
AVANT LE 1er MARS (premier cycle) — Tel.: 343-4330
AVANT LE 15 MARS (maîtrise) — Tel.: 343-4336
AVANT LE 1er AVRIL (doctorat) — Tel.: 343-4440

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Le formulaire de demande d'admission doit parvenir **AVANT LE 1er MARS** au **Bureau du registraire**
C.P. 6079, Succursale A, Montréal, Qué., H3C 3A7
Tel.: 344-4724

